

Tombeboeuf

Bulletin municipal - janvier 2020

*Dans ce bulletin, la légende du nom étrange de notre village
illustrée par le dessinateur de B.D.*

JACARBO né à Tombeboeuf

SOMMAIRE

Janvier 2020

Le mot du Maire	3
Les échos du Conseil Municipal	4 à 10
Les élections municipales des 15 et 22 mars 2020	11
Le droit de vote en France	12
Les services communaux	13 & 14
Les commerçants et artisans	15
Le Golf de Barthe	16
Boisverdun, MAM, Etat civil	17
Goûter des anciens et installation décors de Noël	18
Notre école	19 à 20
Nos associations	21 à 37
Passation commandement poste de secours	38
Nouveautés 2019	39
La déchèterie	40
Bons reflexes « cambriolage »	41
CAR France & UNA	42
Les serpents: Des animaux injustement mal-aimés	43
Les nouveautés 2020	44
Le chêne	45
JACARBO	46
La légende de Tombeboeuf	47



LE MOT DU MAIRE

Claude MOINET

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

L'année 2019 et ses pics de chaleurs jamais atteints nous prouvent que le réchauffement climatique est bien réel et que l'eau va devenir un besoin vital dans l'avenir, alors préservons là.

Il en va de même pour les produits phytosanitaires que nous utilisons avec parcimonie pour préserver la nature; seul inconvénient les herbes folles sur nos trottoirs; aussi, je vous demande à tous un petit effort pour y remédier.

Le déploiement de la fibre se termine. Elle sera accessible à tous à la fin du 1^{er} trimestre 2020, sans frais supplémentaire à l'abonnement.

La présentation des distances de sécurité pour les lignes électriques et téléphoniques va devenir plus coercitive, à l'avenir. A vous de prendre les devants dans la mesure de vos possibilités.

Après 40 ans d'attente et la perte de son équipe de basket, la salle des sports est enfin rénovée et peut, grâce à ses vestiaires et toilettes, accueillir l'ensemble des sportifs et les écoliers dans de bonnes conditions.

Afin d'assurer la sécurité de nos enfants, la patte d'oie en face des pompiers a été modifiée pour interdire tous les poids lourds, sauf livraison dans le centre-ville.

Nous sommes heureux d'accueillir dans le village, un nouveau charpentier, Alexandre NOLIBE DEVICHI qui est aussi Pompier volontaire au centre de secours, un nouveau garagiste Marc CHATAIN à partir de janvier .

Et comme on dit « jamais 2 sans 3 », Adeline et Thierry DELAUNAY vont acheter l'hôtel-restaurant.

Ils projettent d'aménager l'étage en « appart 'hôtel » et de louer le restaurant; ils vont ainsi redynamiser le centre-ville.

Toutes ces bonnes nouvelles nous prouvent que les petits villages ne sont pas voués à la désertification.

A nous tous de jouer le jeu pour que les commerces et les artisans survivent.

Le PLUi sera signé, avec certes du retard, au cours du 1^{er} trimestre 2020.

Un grand merci à nos professeurs des écoles, aux parents, à l'USEP et à l'APE pour le déroulement sans faille de la ronde cycliste, aux profits de nos enfants.

Merci à l'APE pour la réussite de l'organisation de la fête du village, merci aussi à tous les Présidents des associations et bénévoles qui assurent l'animation de TOMBEBOEUF tout au long de l'année.

Merci à Mme Monnereau pour l'installation de la téléconsultation au sein de la pharmacie pour le premier trimestre 2020, permettant ainsi un canal supplémentaire de diagnostic.

Des remerciements appuyés à mes adjoints, conseillers municipaux, personnel de mairie pour leur soutien et le travail accompli durant la mandature.

Une pensée pour nos soldats tombés au champ d'honneur, pour notre sécurité et notre liberté.

Il me reste à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2020, tous mes vœux de santé, de réussite, et de bonheur ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Le Maire,
Claude MOINET



Séance du 18 février 2019

Après lecture du dernier compte rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Loyer MAM

Monsieur le Maire propose une augmentation du loyer de la MAM de 100 € par mois à compter du 1^{er} mars, comme convenue dans la délibération du 29 février 2016. Le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis favorable.

Travaux Salle des Sports.

Monsieur le Maire fait part de l'avancement des travaux de la Salle des Sports, dans une semaine le gros œuvre devrait être terminé, suivra la charpente puis les menuiseries Les délais sont actuellement respectés. L'entreprise EUROVIA a été retenue pour la réfection des sols. Une réunion a eu lieu avec les responsables des associations, Tennis et Tir à l'arc pour information sur la durée des travaux et l'organisation des entraînements durant les travaux. Monsieur le Maire informe les élus que des dégradations ont encore eu lieu dans la Salle :(spots cassés extincteurs vidés). Les élus proposent que l'accès à la Salle soit réglementé une fois que les travaux seront réalisés.

Projet Maison de Santé.

Monsieur le Maire informe qu'un Comité de Pilotage avec les Communes de Tombeboeuf, Monclar, Montastruc, Villebramar, St Pierre de Caubel, Coulx, Castelmoron sur Lot, St Pastour, Verteuil ; la CODDEM (Commission Départementale de la Démographie Médicale) et l'ARS (Agence régionale de la Santé) se sont réunies avec la Communauté des Communes Lot et Tolzac pour étudier un projet de Maison de Santé.

Subvention exceptionnelle Amicale des Pompiers.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'assemblée générale du groupement des anciens Sapeurs-Pompiers de Paris (section Dordogne et Lot et Garonne) aura lieu à Tombeboeuf avec un hommage à Benoît Larminier décédé en service. Le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 200 € pour participer au frais de la cérémonie.

Candidature à l'opération COCON 47 proposé par le groupement de commandes Départemental ENR -MDE.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le SDEE 47 est l'autorité organisatrice du service public de distribution de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire du Département.

Aux vues des enjeux concernant la transition énergétique, le SDEE 47 a décidé de proposer à tous les acteurs publics d'adhérer à un groupement de commandes départemental ENR – MDE.

La première action de ce groupement est l'opération COCON 47 qui consiste à isoler les combles perdus des bâtiments publics

Un diagnostic est fait avant de réaliser les travaux, ce diagnostic est gratuit si les travaux sont ensuite effectués. Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de demander le diagnostic le logement Communal, la salle des associations, l'école maternelle et la Mairie

Un diagnostic est fait avant de réaliser les travaux, ce diagnostic est gratuit si les travaux sont ensuite effectués. Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de demander le diagnostic le logement Communal, la salle des associations, l'école maternelle et la Mairie



Divers :

Monsieur le Maire a reçu l'interlocuteur de ENEDIS qui l'informe du déploiement des compteurs LINKY. Le remplacement est prévu au mois de mai. Un courrier sera adressé courant mars avril à tous les habitants pour les informer.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la participation des enfants de l'école de Tombeboeuf Cycle 3 à la ronde cycliste. Le Conseil Municipal a décidé d'offrir le repas (environ 130 enfants plus les accompagnants.)

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour la séance est levée

Séance du 10 avril 2019

Après lecture du dernier compte rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Compte Administratif 2018.

Madame DELAUNAY Adeline donne lecture au Conseil Municipal du compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Mr le Maire. Le résultat fait apparaître un excédent de clôture de 358 120.13 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité adopte le compte administratif.

Compte de Gestion 2018 dressé par Mr DIOT, receveur.

Mme DELAUNAY Adeline donne lecture du compte de gestion 2018 de la Commune dressé par Mr DIOT, receveur. Le résultat est identique au compte administratif dressé par Mr le Maire

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Vote des 4 Taxes pour l'année 2019.

Mr le Maire propose de maintenir pour l'année 2019, le taux des taxes directes locales comme inscrit sur l'état de notification des Taux d'imposition, à savoir :

Taxe habitation :	14.81 %
Foncier bâti :	14.46 %
Foncier :	79.35 %
CFE :	25.93 %

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mr le Maire approuve à l'unanimité les taux susdits.

Approbation du Budget Primitif 2019.

Mr le Maire présente le projet de budget primitif pour 2019, qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 563 484 €.

Section d'investissement :

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 469 408 €

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	563 484 €	563 484 €
Section d'investissement	469 408 €	469.408 €
Total	1 032.892 €	1 032 892 €



COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

Les programmes d'investissement prévus pour 2019 sont les suivants :

Bâtiments communaux (fin des travaux Salle des sports aux normes handicapés).

Salle des Associations, Mairie) Climatisation de la Mairie.

Aménagement des abords de la salle des Sports

Rénovation trottoir rue Denis Porcarelli

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mr le Maire et après avoir délibéré vote le Budget à l'unanimité.

Dématérialisation des actes soumis au contrôle de l'égalité.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en place la dématérialisation des échanges liés au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire des actes des collectivités territoriales, des établissements publics locaux et des groupements. Il existe un procédé de transmission par voie électronique qui est prévu par le code général des collectivités territoriales.

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne pouvoir à Mr le Maire d'accepter le principe de dématérialisation, et l'autorise à signer toute pièce afférente au dossier et de signer le contrat d'adhésion avec la Préfecture de Lot et Garonne.

Objet : Enquête publique relative à la Déclaration d'Intérêt General avec Autorisation loi sur l'eau pour la gestion du bassin versant du Tolzac.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est actuellement procédé, à la demande du Syndicat Mixte des vallées du Tolzac, à une enquête publique relative à la Déclaration d'Intérêt Général avec Autorisation loi sur l'eau pour la gestion du bassin versant du Tolzac.

Le SM Tolzac a construit, en partenariat avec les élus, partenaires techniques, financiers et règlementaires, un programme de gestion du bassin versant du Tolzac. Le SM Tolzac a déposé en Préfecture ce programme de travaux pour déclarer ces travaux d'intérêt général afin de pouvoir mobiliser des financements publics sur des terrains privés et obtenir les autorisations de passage chez les riverains des cours d'eau. L'instruction en préfecture permet également d'obtenir les autorisations au titre de la loi sur l'eau.

Cette démarche nécessite la consultation du public au travers d'une enquête publique. Cette enquête est ouverte du vendredi 05 avril 2019 inclus au lundi 06 mai 2019 inclus.

La préfecture demande aux communes du territoire concerné un avis sur cette demande de Déclaration d'Intérêt Général.

Monsieur le Maire consulte le Conseil Municipal pour donner son avis sur ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, formule un avis favorable à l'unanimité.

Subvention exceptionnelle Amicale des Pompiers.

Sur proposition de Mr le Maire, le Conseil Municipal décide de donner une subvention exceptionnelle de 200 € à l'amicale des Pompiers de Tombeboeuf.

Divers :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de la salle des sports seront finis pour le tournoi de tennis.

Séance du 06 août 2019

Après lecture du dernier compte rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Représentativité des communes au sein de l'organe délibérant de la comcom Lot et Tolzac

M. Le Maire explique la répartition du nouveau nombre de représentants par commune à la Communauté de Communes Lot et Tolzac qui sera mis en place après les nouveaux mandats. Après délibération, le conseil municipal, se prononce favorable à l'unanimité.



Tarifs cantine

Monsieur le Maire donne lecture des charges alimentaires qui ont eu lieu pour l'année scolaire 2018-2019. Le coût des denrées par enfant reste stable. Il est à noter qu'avec tous les frais inclus, la moyenne est de 8 € par repas.

Il stipule aussi, que quelques familles continuent de ne pas payer les repas pris par leurs enfants ce qui met en péril l'équilibre financier.

Après concertation, le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité au maintien des tarifs en cours à savoir, 2.65 € le repas par enfant et 4.50 € le repas par adulte.

Travaux salle des sports

Monsieur le Maire indique que les travaux à la salle des sports sont achevés mais que malheureusement cette dernière a déjà été vandalisée. Le montant des dégradations s'élève aux alentours de 1 700 €. Les protagonistes ont été identifiés et les familles se sont engagées à payer les réparations des dommages causés par leurs enfants.

Subsiste encore un petit souci avec l'entreprise CATARINO Responsable des travaux d'assainissement.

Divers

Achat chambre froide pour salle des fêtes :

Monsieur le Maire indique que la mairie est souvent sollicitée pour équiper la salle des fêtes d'une chambre froide.

Après devis et renseignements, le coût d'installation d'un tel matériel s'élèverait aux alentours de 1600 €.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal se prononce favorablement à l'achat d'une chambre froide afin d'équiper la salle des fêtes.

Maison de santé :

Dossier en cours, mais délai de 2 ans. L'achat de la pharmacie n'est toujours pas finalisé par la Communauté de Communes Lot et Tolzac car le dossier des propriétaires n'est pas à jour.

Nouvelle employée :

Mme TRITAH Fatiha va remplacer Mme DURAND Muriel à compter du 02/09/2019. La priorité étant donnée aux demandeurs d'emploi habitant sur la commune.

Demande d'assainissement collectif route de Verteuil :

Il a été demandé une étude de faisabilité au syndicat EAU 47 afin d'équiper la route de Verteuil et l'allée de Bordeneuve en assainissement collectif.

PLUI :

Signature à la ComCom Lot et Tolzac en septembre. La zone NPV de Cantepie est maintenue.

Prêt de matériel

M. Jean BOLZON demande que les personnes ayant demandé un prêt de tables et de chaises auprès de la commune, viennent les chercher et les ramener eux-mêmes afin de ne pas mobiliser les employés municipaux.

Commerces :

Un point est fait sur les commerces de proximité de TOMBEBOEUF. L'arrivée d'un nouveau garagiste est prévue début septembre 2019.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour la séance est levée



Séance du 21 octobre 2019

Après lecture du dernier compte rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Modification des Statuts de la CCLT (Communauté de Communes Lot et Tolzac) :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la modification, des statuts de la CCLT concernant la mise en conformité avec la loi NOTRe et prise de compétences.

Concernant les compétences facultatives M. le Maire précise :

Prêt de matériel de festivités aux communes et associations du territoire.

Participation financière auprès de communes pour l'ouverture et l'entretien des chemins de randonnée.

Aménagement et gestion de la Base de Loisirs située au Temple sur Lot. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les modifications des statuts de la CCLT.

Transfert de compétence voirie Avenant n°1.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise à disposition par la commune des biens immeubles et meubles affectés à l'exercice de la compétence voirie par la communauté de commune Lot et Tolzac, cet avenant est une régularisation de la voirie.

Projet contrat Etat Régions. :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des Contrats de Plan Etat Régions (CPER) pour les années 2021-2027 qui permettent de lever des fonds pour des projets de territoires structurants dans une logique de partenariat entre l'Etat et la Région.

Monsieur le Maire propose de voir si un projet d'aménagement du tour du lac serait possible.

Ainsi que la création d'une maison de service au public (MSAP) dans les locaux de la poste.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions.

CNRACL :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de renouveler la Convention retraite avec le CDG 47 qui sera échue au 31 décembre 2019, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de la Convention.

SIVU Chenil Fourrière de Caubeyres :

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du SIVU modifiant les statuts du syndicat afin de faciliter la mise en œuvre des réunions délibérantes et permettre ainsi plus de fluidité et de réactivité dans la prise de décisions ayant trait au fonctionnement. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les nouveaux statuts.

Divers :

PLUi :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que quelques modifications ont été apportées sans incidence majeure pour l'intérêt de la commune.

Fibre :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux concernant la pose de la fibre sont en cours. Durant le premier semestre 2020 les premiers branchements seront effectifs pour les habitants de Tombeboeuf.

Climatisation classe Maternelle :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu des devis pour la climatisation de la maternelle, et de la maison d'assistante maternelle (MAM), il lui manque celui de M LARMINIER. Les travaux seraient réalisés au printemps 2020. Le Conseil Municipal approuve les travaux de climatisation à la Maternelle, et décide de demander une subvention à Mme la Préfète.



COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

Travaux patte d'oie Carrefour Rapine. :

Les Travaux d'aménagement du carrefour devraient être réalisés fin novembre.

Budget Participatif. « Une idée pour votre Département » :

Le conseil Départemental lance un projet :

Le Budget participatif citoyen permet aux Lot et Garonnais de déposer des projets en lien avec les compétences du Département et de choisir, par le vote, ceux qu'ils souhaitent voir se concrétiser. La documentation, ainsi que l'urne sont à votre disposition à la Mairie.

Découpage géographique de la Poste :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un nouveau découpage géographique des tournées des facteurs. Le nouveau découpage va entraîner la mise en place d'une pause déjeuner pour les agents qui distribuent le courrier. A la demande des services de la Poste de Villeneuve sur Lot pour la prise des repas, Mr le Maire a proposé le petit bureau de la salle des associations, le matériel nécessaire sera à la charge de la Poste. Une convention sera écrite entre la Poste et la Mairie.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour la séance est levée.

Séance du 05 décembre 2019

Après lecture du dernier compte rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Déclassement de la Départementale 120 E en voirie Communale.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'à la suite des travaux de 2014 effectués conjointement par la Commune et le Conseil Départemental sur la section de la Départementale 120, passant devant l'école, et à sa demande, le Département a pris en compte les études d'amélioration du carrefour formé par la D120 E et la D667, ainsi que les acquisitions.

L'opération a été longue à aboutir à cause de la procédure de libération de l'emprise nécessaire, et par suite d'une seconde intervention de sa part, le Département les finance entièrement.

La partie de la D120 aménagée en 2014 peut donc être déclassée suivant l'accord intervenu avec le Président du Conseil Départemental

Autrement dit, la Départementale est déclassée du carrefour avec la D667 au giratoire avec la Départementale 120 E

En effet elle sera délestée définitivement d'un trafic lourd facteur d'insécurité.

De ce fait la rue sera classée voie communale dénommée rue principale.

En outre, il reste une dernière section à aménager sur la D120 en traversée de Tombeboeuf. M. le maire demande à bénéficier de la procédure de maîtrise d'ouvrage déléguée entraînant le concours financier du Département sur la réfection de chaussée dont les dépendances sont réaménagées par la Commune, ceci avec un objectif de travaux en 2021 au mieux.

Autrement dit, la Départementale 120 est déclassée du rond-point à la Départementale 667.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à faire toutes les démarches nécessaires

Modification des statuts du SDEE 47

Monsieur le Maire rappelle aux Membres de l'Assemblée que la commune est adhérente au Syndicat Départemental d'Electricité et d'Energies de Lot-et-Garonne (SDEE 47), qui est l'autorité organisatrice du service public de distribution de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire du département.

Le SDEE 47 exerce également diverses compétences optionnelles comme la distribution publique de gaz, l'éclairage public, la signalisation lumineuse tricolore, l'éclairage des infrastructures sportives, les réseaux de chaleur ou de froid, les infrastructures de charge pour véhicules électriques, ainsi que des activités connexes à chaque compétence.

La maîtrise de la demande en énergie, l'efficacité énergétique des bâtiments ainsi que le développement des énergies renouvelables et des mobilités durables sont devenues des causes nationales.



Le SDEE 47 a fortement renforcé depuis 2017 son implication dans les actions de Transition Energétique à la maille départementale : projet « Co'meth 47 » de développement de la méthanisation agricole, projet « mobi'ogaz 47 » de développement de la mobilité au biogaz naturel, projet « Territoire Solaire 47 » de développement de la production d'électricité photovoltaïque, projet « Cocon 47 » d'isolation des combles des bâtiments publics.

Le SDEE 47 vient de lancer une procédure de modification de ses statuts afin de prolonger son évolution et ancrage de ses actions en lien avec la transition énergétique au service des collectivités de Lot-et-Garonne, avec notamment : le renforcement des activités connexes liées à la Transition Energétique ; une modification des secteurs de représentativité des communes au comité syndical. La création de nouvelles compétences en lien avec la mobilité durable : mobilité au GNV et mobilité à l'hydrogène.

Il est ainsi proposé de supprimer les 7 Secteurs Intercommunaux d'Energie actuels et de les remplacer par 7 Commissions Territoriales Energies dont les communes membres sont décrites en annexe au projet de statuts. Enfin, au vu de l'ensemble des évolutions majeures du SDEE 47 depuis 2007 sur les problématiques de transition énergétique et dans le cadre d'un mouvement national porté par la FNCCR, il est proposé de modifier le nom du syndicat, en remplaçant la dénomination de SDEE 47 qui avait été retenue en 2007, par celle de :

Territoire d'Energie Lot-et-Garonne

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, approuve la modification proposée des statuts du Syndicat Départemental d'Electricité et d'Energies de Lot-et-Garonne.

Approbation de l'extension du périmètre et de l'actualisation des compétences transférées au Syndicat Eau47 à compter du 1^{er} janvier 2020 et de la modification statutaire du Syndicat Eau47

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que plusieurs Communes ont sollicité le transfert de compétences au Syndicat Eau 47 au 1^{er} janvier 2020.

Vu les délibérations sollicitant le transfert à Eau47 des compétences à compter du 1^{er} Janvier 2020 prises par les collectivités :

Le Syndicat considère la nécessité d'actualiser le périmètre du Syndicat Eau 47, et ses statuts.

Le Syndicat Eau 47 a consulté l'ensemble de ses membres par courrier du 20 novembre 2019,

Après avoir délibéré, le conseil Municipal approuve à l'unanimité, l'élargissement du territoire syndical d'Eau 47.

Donne son accord pour le transfert au Syndicat Eau47 des compétences « eau potable » et/ ou « assainissement (collectif/ non collectif) » pour les collectivités ayant sollicité le Syndicat.

Valide les modifications des statuts du Syndicat Eau47 à effet du 1^{er} Janvier 2020 ainsi que son annexe actualisée relative à la liste des membres et compétences transférées.

Demande Subvention à Madame la Présidente du Conseil Départemental et à Madame la Préfete

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler le chauffage et de poser la climatisation dans la Maternelle, dans le but d'économiser de l'énergie et pour le confort des enfants vu la température qui dépasse 30° par forte chaleur pour un montant des travaux de 22 623.20 € TTC soit 18 852.67 € HT.

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité et propose de demander des subventions à Mme la Présidente du Conseil Départemental et à Mme la Préfete

Divers :

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que les buses qui bordent la départementale 667 en face des établissements de la Périgourdine et la caserne des pompiers sont soit obstruées soit bouchées. Pour le bon écoulement de l'eau il serait nécessaire de buser. L'entreprise Eurovia qui fait les travaux actuellement sur le carrefour ferait les travaux pour 8 000 € et la Périgourdine prendrait à sa charge 4 000 €. Le Conseil Municipal approuve ce busage.



ELECTIONS MUNICIPALES

15 et 22 mars 2020

Les élections municipales permettent d'élire les membres du conseil municipal pour un mandat d'une durée de 6 années.

- Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal -

Candidature

- Peuvent être candidats les personnes majeures, de nationalité française ou d'un Etat membre de l'UE et inscrites sur les listes de leur commune ou, sauf exceptions, y payant leurs impôts locaux.

Conditions de vote

- Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'UE, être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civils ou politiques.

Les électeurs doivent figurer sur les listes électorales déposées au plus tard le 7 février 2020.

- Le citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- Chaque citoyen, peut s'inscrire directement par internet sur le site <https://www.service-public.fr/>

Vote des étrangers

- Les étrangers citoyens de l'UE qui résident en France peuvent ainsi voter aux municipales dès lors qu'ils sont inscrits sur les listes électorales.

En revanche, les étrangers originaires d'un pays non-membre de l'UE ne peuvent pas voter aux municipales.

Comment se déroule le vote pour les communes de moins de 1000 habitants (comme Tombeboeuf) ?

- Les électeurs peuvent choisir de voter pour des candidats de listes différentes (système du panachage), les suffrages étant comptabilisés de façon individuelle.

- Les candidats peuvent être élus dès le premier tour lorsqu'ils obtiennent la majorité absolue (la moitié des voix plus une) et si au moins un quart des inscrits a voté. En cas de second tour, les candidats peuvent être élus avec une simple majorité relative (le candidat qui a obtenu le plus grand nombre de voix est élu).

**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**

**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES
INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)**

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02 À TÉLÉCHARGER SUR SERVICE-PUBLIC.FR)

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020**



LE DROIT DE VOTE EN FRANCE

Bref historique

Le droit de vote en France a évolué depuis la Révolution française.

La France a connu cinq Républiques et deux monarchies constitutionnelles, deux empires et l'État français du maréchal Pétain.

Chaque fois le droit de vote est différent. Aujourd'hui, sous la Cinquième République, le droit de vote est accordé à toute personne ayant plus de 18 ans, et ayant les droits civiques. C'est un suffrage universel.

Du suffrage censitaire au suffrage universel

À partir de 1791, la France va traverser une période d'instabilité politique. Elle connaît une monarchie constitutionnelle.

Pour avoir le droit de vote, il fallait être un homme, avoir plus de 21 ans et surtout payer un impôt d'une certaine valeur, c'est ce que l'on appelle le cens.

Le suffrage était donc censitaire, exclusivement masculin et indirect. Ce système fut de nouveau adopté avec quelques modifications par le Directoire en 1795.

En 1792, après la chute de la royauté, pour les élections à la Convention la France expérimenta pour la première fois un suffrage universel, mais toujours exclusivement masculin. En 1799, le coup d'État de Napoléon Bonaparte mit en parenthèse l'expérience démocratique : la France devint rapidement une dictature (en théorie le suffrage était universel mais ne servait qu'à désigner des personnalités parmi lesquelles Napoléon choisissait les « représentants du peuple »). En 1815, le roi Louis XVIII rétablit le suffrage censitaire. En 1830, sous la monarchie de Juillet, le cens est réduit d'un tiers, ce qui permet d'étendre très légèrement le droit de vote aux classes moyennes.

Il faut attendre 1848 pour que le suffrage universel masculin soit rétabli en France, sous la Deuxième République française.

Le droit de vote aux femmes

En 1944, vers la fin de la Seconde Guerre mondiale, le droit de vote est accordé aux femmes en France.

En comparaison à d'autres pays en Europe, c'est un droit qui est venu tardivement. Toutefois, il y eut de nombreux débats entre hommes politiques pour savoir si les femmes pouvaient comprendre la politique.

En 1946, le droit de vote est accordé aux Français d'outremer.

La majorité à 18 ans

En 1974, la majorité passa de 21 à 18 ans, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing.





TOMBEBOEUF

Les Services

ASSISTANCES SOCIALES



santé
famille
retraite
services

MSA : Annie DELMAS : 05 53 88 76 43

CMSS Villeneuve/lot : Régime général, Tel : 05 53 36 23 23

FAMILLE D'ACCUEIL PERSONNES AGEES

Mme **GUEREL** Marie-Josée 124 Route de Monbahus à Tombeboeuf : 05 53 88 87 60

APPELS D'URGENCE

Quel numéro composer	Pour Quelles raisons?	Exemples
15 SAMU (Service d'Aide Médical Urgent)	Pour d'une situation de détresse vitale	- Douleur à la poitrine, accompagnée d'essoufflement. - Coma, intoxication...
17 Police Secours	Pour signaler une infraction nécessitant l'intervention immédiate de la police	Accident de la route sans blessé/cambriolage/violence...
18 Sapeurs pompiers	Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des personnes	Accident de la route avec blessés, incendie, inondation, fuite de gaz, noyade...
112 Numéro d'appel d'urgence européen	Si vous êtes victime d'un accident dans un pays de l'Union Européenne	En cas de doute sur le numéro à appeler

114 N° appel urgence malentendant. Il peut se faire d'un smartphone, avec une application (visio,

LA MAIRIE : 195 rue Principale

Tél : 05 53 88 83 30 **Fax :** 05 53 88 25 29

Mail : mairie.tombeboeuf@wanadoo.fr

Site internet : www.tombeboeuf.fr

Horaires d'ouverture au public :

LUNDI 13h30 - 17h30

MARDI 8h30 - 12h 13h30 - 17h00

MERCREDI 8h30 - 12h

JEUDI 8h30 - 12h 13h30 - 17h30

VENDREDI 8h30 - 12h

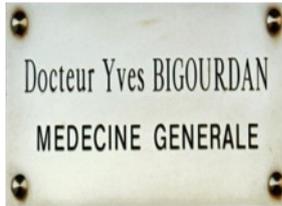




TOMBEBOEUF

Les Services

SERVICES MEDICAUX



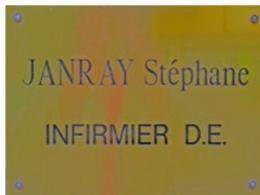
Médecin Généraliste
Docteur Yves BIGOURDAN
Tel: 05 53 93 26 51
Du lundi au vendredi



Pharmacie de Guyenne
Aline MONNEREAU
Tel : 05 53 88 83 04
Lundi à vendredi : 9h à 12h15 & 14h à 19h



Kinésithérapeute
Philippe CAPDEVIOLE
Tel : 05 53 88 85 28
Mardi et jeudi après-midi



Infirmier/Soins à domicile
Stéphane JANRAY
Tel : 06 43 08 23 62



Infirmière/Soins à domicile
Sinda AYALOO
Tel : 06 78 54 64

transport de malades assis | groupes | gares | aéroports



communes de stationnement : Marmande | Tombeboeuf | Verteuil d'Agenais

Transport conventionné
Taxis FG
Port : 06 50 31 60 00

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche



LA POSTE

Tél : 05 53 88 83 00. Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h.
Levée du courrier en semaine 14h30 et le samedi à 10h00.



LA POSTE

ECOLE

Tél : 05 53 88 83 34 : École maternelle et primaire. Directrice : Mme VINCENT Frédérique



ASSISTANTES MATERNELLES

Chrystel MASSENAT, animatrice RAMPE de Castelmoron vous communiquera la liste des assistantes maternelles : 05 53 84 78 65 ou ram@cclt.fr



CENTRE DE LOISIRS MONCLAR

Accueille les enfants jusqu'à 16 ans, les mercredis et les vacances scolaires : 05 53 41 45 24.
site internet : centreloisirs-lotetoltzac.jimdo.com



DIACRES

M. René STUYK 05 53 84 96 71 - Pastorale des funérailles : M. Jean-Pierre PUIUTTA 05 53 88 83 85

	<p>Traiteur – Christian GOURC Tel : 06 77 12 76 80 Tel : 06 14 85 14 46</p>		<p>Boulangerie /Pâtisserie Thierry CAVARZAN Tel : 05 53 88 82 47</p>
	<p>Réception – BOISVERDUN Tel : 06 63 04 68 92 Site : www.château-boisverdun.com</p>		<p>Fransisco Sa Maçonnerie Paulo DE SA Tel : 06 26 83 34 96</p>
	<p>Mécanique à domicile Thierry DELAUNAY Tel : 06 79 68 50 43</p>		<p>Golf de Barhe – Samantha ROBINSON Tel : 05 53 88 83 31 Site : robinsonsamantha@gmail.com</p>
	<p>VICE VERSA - Salon de coiffure Anissa Tel : 05 53 64 22 40</p>		<p>47 Multi- Services Julien LABASTE Tel : 05 53 64 50 78 Port : 06 76 71 38 05</p>
	<p>AGRIMECA – Machines Agricoles Thierry GERAUD Tel : 05 53 79 77 45</p>		<p>PIZZA Véro Le jeudi soir à partir de 18h Tel : 07 86 41 28 21</p>
	<p>Chauf/Elect/Clim/Sanit/Solaire... Alain LARMINIER Tel : 05 53 88 84 24 Alain.larminier@wanadoo.fr</p>		<p>Electricité Générale Alain REBEYREN Tel/fax : 05 53 88 91 88 Port : 06 08 47 15 15</p>
	<p>Tabac/Presse/Jeux... Pascale MISPOULET Tel : 05 53 88 88 70</p>		<p>Services Divers Stéphane PRADOUX Tel : 05 53 88 83 24 Port : 06 95 67 93 88</p>
	<p>Alimentation Générale Marie-Laure & Stéphane PRADOUX Tel : 05 53 88 83 24 Mls.pradoux@orange.fr</p>		<p>Traiteur – Yoann AJAS Tel : 06 85 59 99 90 yoann@ajas-traiteur.fr</p>
	<p>Maçonnerie Générale TRADIREV Tel : 05 53 88 92 21 Port : 06 13 42 11 02</p>		<p>Vente à la ferme – Sabine GROSSIA Tel : 06 31 28 24 18 sabinegrossia@gmail.com</p>
	<p>Pascal Préparation spécialités de volailles Tel : 05 53 88 47 07</p>		<p>ND Bois et Tradition Charpente/Couvertures/Zinguerie Tel : 06 29 50 30 81 nd-bois.et.tradition@outlook.fr</p>



Établi en 1988 au cœur d'une splendide oasis rurale du Lot-et-Garonne, le Golf de Barthe, Tombeboeuf et son parcours merveilleusement exigeant de 9 trous est niché dans une campagne vallonnée, entouré par des fermes. Le complexe revendique un golf de qualité et une ambiance sociale très accueillante redynamisée par les nouveaux propriétaires, Michael et Samantha Robinson, qui ont repris l'affaire en septembre 2018.

En un an nous avons fait beaucoup:

- Remise en état des lacs sur le parcours afin de sécuriser la source d'eau pour l'avenir.
- Achat du nouvel équipement pour gérer le parcours et réparer les machines dont nous avons hérité.
- Travail sur le parcours en vue d'améliorer la qualité des greens et des fairways.
- Le parcours lui-même est visiblement dans un bien meilleur état qu'il y a un an malgré la chaleur de l'été.
- Nous avons construit une cuisine extérieure pour accueillir des événements et avons lancé un programme comprenant des compétitions, des marchés, de la musique live ...
- Nous avons commencé une école de golf pour enfants le samedi matin et avons organisé plusieurs stages pour les enfants pendant l'été.
- Nous avons plus que doublé le nombre de membres du club et comptons maintenant près de 50% d'adhérents français, ils n'étaient que 10% lorsque nous sommes arrivés.
- Nous avons beaucoup travaillé à l'apprentissage de la langue française, ce qui nous a permis de nous rapprocher des habitants et de vivre la merveilleuse culture du sud-ouest.
- Chaque fois que cela est possible, nous faisons appel à des fournisseurs locaux.
- Nous minimisons autant que faire ce peut, l'utilisation de produits chimiques.



Le golf vous accueille toute l'année sur un parcours de 2813m x 36m.

« Tout le monde est le bienvenu au Golf de Barthe et nous aimerions que celui-ci soit perçu comme un lieu où non seulement on joue au golf, mais aussi comme un lieu de rencontre, où l'on peut prendre un verre, manger un morceau et profiter de l'ambiance accueillante ainsi que du cadre époustouflant. »

Samantha Robinson



Les animations au château de Boisverdun

28 juillet: Concert de l'orchestre philharmonique de Verteuil « Airs lyriques & danses »



Diner dans le parc du château



Concert « Airs lyriques et danses »

21 août journée des métiers d'art du lot et Garonne organisée avec les vieilles maisons françaises



La date du prochain traditionnel vide grenier est fixée au 13 juin 2020.
Nous en organiserons un autre au mois d'octobre.

La MAM (Maison d'Assistants Maternelles)

MAM « A Petits Pas »

Céline et Julie accueillent 8 enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 18h30.

A la rentrée prochaine, plusieurs grands partiront sur le chemin de l'école.

Nous pourrions accueillir 3 nouveaux enfants en septembre 2020.

Suite aux fortes chaleurs de cette année nous nous sommes équipés d'un climatiseur mobile afin d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions.

Cette année encore notre motivation et ambition restent les mêmes!

Notre priorité est toujours le bien-être et le développement des enfants accueillis.

Nous vous souhaitons à tous une très belle année!



Etat Civil

Naissances :



Lina CHAILAL CHAUFFOUR
le 19/02/2019

Mariages:



BADEROT Marie, Line, Josiane
et
KALEF Sophie
le 14/12/2019

Décès :



VENDRIOS Eric, Antoine 18/02/2019
SACCHET veuve MAZZOCATO Luigia le 20/03/2019
GASTOU veuve RIEUBLANC-DUBERNAT Rolande,
Mariée le 04/07/2017

Noël des Anciens

Depuis 2014 la municipalité met les anciens du village à l'honneur.

C'est ainsi que le lundi 2 décembre, un sympathique goûter était organisé à la salle des associations pour le Noël des habitants du village, âgés de 75 ans et plus.

Chaque personne a reçu une boîte de chocolats, et les bénévoles qui assurent des services à la collectivité ont également reçu un présent en remerciement du travail réalisé pour la commune.

Monsieur le Maire a informé l'assistance des travaux réalisés dans le village cette année.



Installation des décors de Noël



Comme chaque année, Thierry Delaunay et Jean Bolzon assurent la mise en place des guirlandes électriques et des sapins en différents lieux du village. Merci à eux d'égayer la commune durant les fêtes de fin d'année.



Notre école

A la rentrée 2019, les 3 classes comptaient 62 enfants



École primaire - Tombebœuf - Année scolaire 2018/2019 - TPS PS MS GS

La maternelle obligatoire dès l'âge de 3 ans nous a conduit à modifier le règlement intérieur .

Dès les premières absences de l'élève, des actions spécifiques, accompagnées éventuellement des partenaires locaux doivent être mises en place. Il convient d'apporter à chaque élève concerné un suivi individualisé renforcé, en lien avec toute la communauté éducative par une organisation clairement définie. Pour cela, on nous demande d'alerter dès les premières absences, les personnels sociaux de santé, d'établir le dialogue le plus rapidement possible avec les responsables légaux et de proposer des mesures avec si besoin l'aide des différents partenaires (services municipaux ou départementaux, associatifs, équipes...)

La majorité des cas doit trouver une solution au sein de l'établissement scolaire.



École primaire - Tombebœuf - Année scolaire 2018/2019 - CP CE1



Notre école



Le 12 mars, l'école a participé à une rencontre de handball avec le secteur de Miramont dans le cadre de l'USEP.

Le 28 mai, c'était une rencontre multi-jeux qui s'est terminée par un pique-nique.

Les séances de piscine ont repris en juin, les lundis et jeudis en début d'après-midi.

Du 16 au 20 juin, les enfants ont brillamment participé à la ronde cycliste

C'est au poney club de La Marsale que les enfants ont terminé l'année avec le traditionnel voyage scolaire de fin d'année avec le soutien financier de l'Amicale des Parents d'Elèves.

Les projets

Une rencontre basket, une randonnée, une rencontre multisports et une course d'orientation sont prévues avant la fin de l'année scolaire dans le cadre de l'USEP.

Le projet culturel financé par la communauté des communes du Lot et Tolzac pour toutes les écoles de la communauté aura pour thème: les contes.

Goûter de Noël des enfants le 20 décembre

Cette année, le Père Noël est arrivé à bord d'une calèche tirée par un cheval.



Les enfants sont montés sur scène et ont interprété des chants de Noël.

Le Père Noël a distribué les cadeaux à tous et pour terminer la journée, les enfants se sont régalés avec les gâteaux préparés par les parents. Il y avait aussi de nombreux bonbons et confiseries divers pour les gourmands.



Les Associations qui animent Tombeboeuf



Le Président : Henri MAROSTICA
Tel : 06 87 38 73 61



La Présidente : Mélody GUENEE
Tel : 07 70 49 31 22



Société de chasse

Le Président : Bernard MISPOULET
Tel : 06 84 50 59 01



Anciens
Combattants

Le Président : Claude TONON
Tel : 05 53 88 83 94



Club Tomtourville

La Présidente : Irène MOINET
Tel : 05 53 88 04 91



Contacteur : Jean MELLA
Tel : 05 53 88 82 98



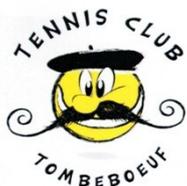
Gymnastique

La Présidente: Adélaïde DAROT
Tel : 06 76 81 90 72



Amicale des Pa-
rents d'Elèves

Le Président : Jérôme SERRES
Tel : 05 53 71 90 37



Le Président : Lionel CAUNEGRE
Tel secrétaire : 05 53 83 31 91



Styldancenter

Le Professeur : Gabriel RIO
Tel : 06 33 73 43 46



Pétanque

La Présidente : Carole PINEL
Tel : 06 70 09 82 42



Belote

La Présidente : Carole PINEL
Tel : 06 70 09 82 42



Fête votive des 17 et 18 août



Forte de son succès de l'an passé, l'équipe de l'A.P.E. a de nouveau assuré la grande fête annuelle de Tombeboeuf le samedi 17 et le dimanche 18 août.

Mettre sur pieds une telle manifestation a nécessité plusieurs réunions auxquelles se sont associés à l'A.P.E., l'équipe municipale, les associations du village et de nombreux bénévoles.

Le programme des festivités, les achats, les attractions, l'organisation, la répartition des tâches en amont et pendant la fête ont pu ainsi être définis avec précision, mais toujours dans la bonne humeur. **Un grand merci à tous**



Samedi 17 août

- 14H00 : Tournoi de pétanque « en doublette »
- Ouvert également aux enfants
- Inscription 5€ /personne
- Pour les 3 premiers : 20€ / 15€ / 10€.
- Pour les suivants : une bouteille de vin

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION :
CAROLE : 09 54 13 54 80

• 20H00 : Repas : 15€

• Apéritif offert par l'APE

• Assiette Fraicheur

• Magret/frites

• Salade/fromage

• Pêche Melba

• Café et vin compris

Menu enfant : 8€ pour les -12 ans

- Saucisse/Frites
- Mister Freeze

Soirée animée par DJ Carl

30 ans



Fête votive des 17 et 18 août



Dimanche 18 août

- 08H00 : Randonnée VTT
10, 20, 30 Km avec ravitaillement
Inscription 6€
THIERRY : 06.79.68.50.43
- 8H30 : Randonnée Pédestre
10, 20, 30 Km avec ravitaillement
Inscription 3€
THIERRY : 06.79.68.50.43
- 9H00 : Randonnée Pédestre
avec ravitaillement
Activités sportives pour enfants
à mi-parcours 5Km
Inscription 3€
THIERRY : 06.79.68.50.43

ATTENTION TOUS LES ENFANTS RESTENT SOUS LA RESPONSABILITE DES PARENTS

- 11H00 : Messe à l'église de Tombeboeuf
- 12H00 : Apéritif offert par la municipalité
- 16H30 : Spectacle de magie GRATUIT
- 17h30 : Découverte du métier de pompiers
- 19h00 : Tir à la corde Apéritif offert par l'APE

20h : Repas : 15€ / 8€

pour les enfants de - 12 ans

- Melon
- Jambon à la broche
- Gratin dauphinois
- Haricots couenne
- Salade / Fromage
- Glace
- Café et vin compris

Soirée animée par GLOBULE

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION :

AURÉLIE : 06.08.66.07.39

CAROLE : 09.54.13.54.80

23h : Grand feu d'artifice offert par la municipalité





Amicale des Parents d'Elèves

Président : Jérôme SERRES - Tel : 05 53 71 90 37

Cette année le bureau de l'amicale a été renouvelé en partie. Je souhaite la bienvenue à Mme Lami Elodie et Lamy Etienne qui sont rentrés cette année. Cette année nous avons organisé plusieurs manifestations sur l'année ainsi que la fête du village pour la deuxième fois. Merci d'avoir répondu présents aussi nombreux. Nous avons eu le départ de Mme Verhoeven qui avait eu le projet de réaliser la ronde cycliste avec les classes de CE2, CM1 et CM2. Je tiens à remercier tous les parents qui sont allés pédaler avec les enfants lors des entraînements et lors de la ronde, puis toutes les personnes qui ont rendu ce projet possible. Les enfants de maternelles, CP et CE1 sont allés au poney club de Villeneuve sur lot.

Je tiens à remercier aussi les pompiers de Tombeboeuf, le club des aînés et les commerçants pour leur aide et leur soutien.
Jérôme Serres Président de l'A.P.E.

Les enfants de l'école de Tombeboeuf ont fêté Carnaval

Le samedi 30 mars après midi sous un magnifique soleil les enfants de l'école ont défilé avec M et Mme Carnaval en tête de cortège, les confettis tombaient dans les rues de Tombeboeuf !

Nous avons ensuite fait un lâcher de ballons. Chaque enfant avait accroché à son ballon son dessin et nom ainsi que le nom de l'école, permettant aux personnes trouvant la carte de la retourner pour indiquer le lieu de réception du ballon. Les enfants ont ensuite cassé les pinatas pour avoir des bonbons.

Un goûter a été ensuite servi, l'Amicale et les parents d'élèves remercient les aînés ruraux (générations mouvement) pour avoir préparé merveilles, crêpes et café.

Les petits clowns, princesses, pirates, danseuses de flamenco, cow-boys, reines des neiges étaient tous très heureux de leur après-midi organisée par l'Amicale des parents d'élèves.



Vide grenier et troc boutures le 05 Mai

Le principe était d'échanger des plants, graines, semis... pour ceux qui n'avaient rien à troquer une urne était à disposition, les parents vendaient également des noisettes, fraises et asperges.

Des producteurs locaux ont fait également découvrir leurs produits, 100 repas ont été servis.

L' Amicale des pompiers a lavé des voitures également ce jour là (à côté du vide grenier) au profit de la coopérative scolaire afin d'aider à financer la ronde cycliste.





Amicale des Parents d'Elèves

Président : Jérôme SERRES - Tel : 05 53 71 90 37

Ronde cycliste le 18 juin

En tout, plus de 450km à vélo sur les routes du Lot-et-Garonne, avec des étapes riches de rencontres chaque jour: voici ce qu'auront réalisé les participants à la 25ème Ronde cyclotouriste Usep (Union sportive de l'enseignement du premier degré).

Des classes de Marmande, Pardaillan, Miramont-de-Guyenne, Puch d'Agenais, La Sauvetat du Dropt, Seyches, Layrac, Fongrave, **Tombeboeuf**, Saint-Pastour, Villeréal et Villeneuve sillonnent les routes, avec leurs dizaines d'accompagnateurs bénévoles, leurs enseignants, les forces de sécurité.



Bien évidemment, il y a eu en amont une période d'éducation à la sécurité routière que leur participation à cette belle randonnée cycliste «P'tit Tour» leur a permis de mettre en pratique.

Il faisait fort chaud, il fallait s'hydrater ! Tous les enfants sont arrivés à bon port, bien fatigués mais tellement heureux et fiers de leur performance ; conscients aussi que l'essentiel de cette manifestation sportive était bien d'être avec les copains de l'école et de la nécessité de produire des efforts nécessaires pour y arriver !



Une pose bien méritée à Tombeboeuf et un copieux repas offert par la municipalité aux courageux cyclistes

Sortie à La Marsale le 1er Juillet

La Marsale, à proximité de Villeneuve sur Lot est un Poney Club, agréé Jeunesse et sport, Education nationale , Fédération française d'équitation, Label Qualité UFCV - Label Sourire en Lot et Garonne.



Halloween, le 31 octobre

A l'occasion d'Halloween, l'Amicale des parents d'élèves de l'école de Tombeboeuf a organisé une chasse aux bonbons.

Plus de 50 enfants étaient déguisés cette année, l'école compte 55 enfants (de la toute petite section au cm2) venant des communes de Coulx, Tourtrès, Villebramar, Montastruc et bien sûr Tombeboeuf.



Des tracts avaient été auparavant distribués par l'APE demandant aux tombeboeuvois d'allumer une bougie devant leur porte, signal pour que les enfants puissent venir frapper à leur porte et demander des bonbons.

De nombreuses bougies éclairaient donc le village, les habitants, la municipalité et commerçants ont gâté les enfants, les pompiers avaient préparé bonbons, soupe et gâteaux à la citrouille.

Que de beaux échanges toute la soirée ! Les monstres, sorcières, vampires, citrouilles, fantômes sont repartis avec le plein de bonbons et des souvenirs plein les yeux !



L'amicale de l'école organise également cette année : un loto ([loto annuel le 01/12](#) avec à gagner un gros lot surprise, des canards gras avec foie, des caissettes de viande, des poulets fermiers...), le goûter de Noël, le carnaval, un troc boutons et depuis 2 ans la fête annuelle du village.

L'objectif de l'Amicale est d'offrir aux enfants des manifestations et sorties à moindre coût





Gymnastique

Présidente : Adélaïde Dariot Sarafian

Cette année, les cours de gymnastique sont assurés le mardi de 14h30 à 15h30 et le jeudi de 18h30 à 19h30. La saison 2018/2019 a été un peu particulière, Stéphanie a assuré les séances du mardi nous la remercions bien de sa fidélité. Pour le jeudi nous avons trouvé une jeune animatrice du secteur, Lucie, qui en plus de la gymnastique, nous a permis de nous initier au Pilate.

La saison 2019/2020 : LUCIE, étant en congés maternité, le bureau a trouvé une remplaçante : Régine, qui anime d'autres clubs depuis de nombreuses années.

Les séances sont très variées et dynamiques : step, renforcement, musculaire, cardio, abdominaux, fessiers, ballon...

Les cours sont ouverts à tout le monde et pour tous les niveaux.

Vous pouvez nous rejoindre même en cours d'année ; bénéficier de 2 séances de découvertes gratuites, accéder à 1 ou 2 cours pour le même tarif .

Aussi, n' hésitez pas à en parler autour de vous.



Voici la composition du bureau qui reste à votre disposition pour tout renseignement :

Présidente :	Adélaïde DAROT	06.76.81.90.72
Secrétaire :	Myriam Michelin	05.53.88.84.29
Trésorière :	Françoise Grossia	05.53.88.88.88

Toute l'équipe vous souhaite une bonne et heureuse année 2020



Pétanque et Belote

Présidente: Carole Pinel: 09 54 13 54 80

La pétanque et la belote reprennent:

Depuis l'arrêt du club de pétanque, les joueurs de belote et de pétanque étaient privés de leur activité favorite. Devant la réussite du tournoi de pétanque que nous organisons lors de la fête du village, le maire et le conseil municipal nous ont sollicités pour reprendre l'activité.

Nous avons finalement décidé de créer une nouvelle association dont le bureau est constitué de Carole Pinel, Présidente; Elodie Lami, Trésorière et Jean-Claude Nardi, Secrétaire.

Depuis le mois de septembre, nous accueillons une cinquantaine de joueurs par semaine.

La pétanque et la belote sont pratiquées tous les mardis à 14h. Vous êtes tous bienvenus à la salle des associations pour la belote et sur le terrain au parc de jeux pour les pétanqueurs.



*Carole Pinel : Présidente (à droite)
Elodie Lami : Trésorière (à gauche)*



Nous vous souhaitons une très bonne année et une bonne santé pour 2020



Société de Chasse

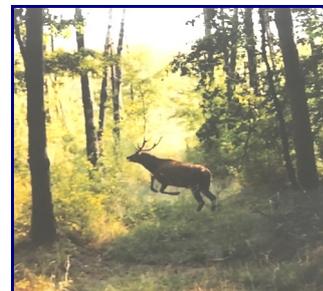
Président : Bernard Mispoulet - Tel : 06 84 50 59 01

L'année de chasse 2019 s'est très bien déroulée, comme tous les ans nous avons procédé à des lâchers de gibiers : 150 perdrix et 350 faisans, nous comptons toujours une quarantaine de permis délivrés.

Nous n'avons pas fait de comptage de gibiers cette année.

Nous comptons de nombreuses palombières sur le secteur et cette année la saison a été très intéressante avec beaucoup de vols, de passages de palombes.

Tout au long de l'année, des battues sont organisées : sangliers, chevreuils et renards sont régulés. Il ne faut pas oublier que sangliers et chevreuils sont responsables de nombreux accidents, donc soyez prudents et ralentissez, pour votre sécurité, lors de battues organisées et signalées par des panneaux.



Chevreuils et sangliers seront servis lors du traditionnel repas des chasseurs le : **Samedi 4 Avril 2020 à 20H** où nous vous attendons tous nombreux, l'an dernier comme en 2018 nous étions encore 230, nous espérons avoir le même succès encore cette année.

Les 5 sociétés de chasse : Verteuil, Brugnac, Coulx, Tourtrès et Tombeboeuf se sont réunies pour faire une battue au cerf le 31/08/19. 2 cerfs ont été prélevés lors de cette battue. Nous avons décidé d'organiser ensuite un repas le samedi 30 novembre avec les chasseurs présents lors des battues.



La Municipalité a répondu favorablement à notre demande et a acheté une armoire frigorifique à la salle des fêtes nous permettant de mettre le gibier avant de le congeler et nous en sommes très reconnaissants.

Nous remercions les propriétaires non chasseurs pour nous laisser leurs droits de chasse.

Remerciements également à tous nos membres actifs et à JP Puiutta pour son aide précieuse lors du repas annuel.

Nous vous attendons tous le dimanche 05 janvier 2020 à 14h, salle des fêtes de Tombeboeuf pour notre loto sans pioche.

Bernard MISPOULET



Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2020



Sapeurs Pompiers CIS de Tombeboeuf

Chef de Centre : Adjudant Damien GROSSIA

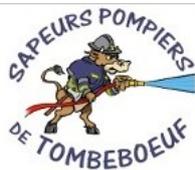
Le centre de secours de Tombeboeuf intervient sur l'ensemble ou en partie de 10 communes aux alentours. Durant l'année 2019, nous avons participé à diverses manifestations pour montrer et expliquer certains gestes (massage cardiaque, dégagement des voies respiratoires...) qui peuvent demain être utiles à tout le monde.

Nous vous convions le 08 Février 2020 au centre de secours pour une journée portes ouvertes avec plusieurs ateliers, secours à personne, incendies, dangers divers.

Cette journée sera clôturée par une cérémonie en hommage à nos Sapeurs Pompiers décédés en service ainsi que par une remise officielle de grades et diplômes.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à cette journée en téléphonant au 06 76 33 72 03 ou par mél : tombeboeufcdc@sdis47.fr

Le chef de centre Adjudant
Damien Grossia



Amicale des Sapeurs Pompiers

Présidente : Mélody GUENEE - Tel : 07 70 49 31 22

Vous êtes nombreux à participer aux activités organisées au centre de secours et nous vous en remercions. Grâce à vous, nous avons pu récolter 469,60 € pour le Téléthon.

Cette année 2019 a été pour nous une année pleine de joie et d'émotions. Grâce à l'amicale des parents d'élèves qui nous a convié à la manifestation d'Halloween. Au vide grenier pour récolter de l'argent au profit de l'école pour la ronde cycliste, où 3 enfants de sapeur-pompier et l'adjudant Larminier Cedric ont participé.

Melody Guenee Présidente de l'amicale des sapeurs-pompiers de Tombeboeuf.



Nous vous présentons nos merveilleux vœux pour l'année 2020.



Les Archers de Tombeboeuf

Président : Henri Marostica - Tel : 06 87 38 73 61

La saison sportive 2018 – 2019 est derrière nous, elle a vu l'association s'impliquer dans de nombreuses actions sans que cela n'ait de véritables retours.

Comme tous les ans nous sommes intervenus dans le cadre des animations de vacances mises en place par la Communauté de communes Lot et Tolzac sur le territoire. Mais également sur Galapian et Saint Salvy pour le compte du SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique des coteaux de Galapian – Saint Salvy Frégimont) également dans le cadre des vacances scolaires.

Nous avons participé à la journée sport olympique organisée par le CDOS 47 (Comité Olympique et Sportif) sur le site de la base au Temple sur Lot au mois de juin.

Une animation a été mise en place sur la randonnée enfants dans le cadre de la fête votive,

Nous avons organisé une matinée porte ouverte en début de saison et participé à la matinée « sports de plein air » mise en place en collaboration avec le club de tennis et le golf de Barthe. Matinée qui a vu une forte participation des associations de Tombeboeuf.

Effectif :

Comme prévu suite à l'arrêt des animations périscolaires, l'effectif de l'association a fortement chuté. Nous ne sommes plus qu'une quinzaine. En effet nous avons alors une école de tir à l'arc décentralisée sur Verteuil d'Agenais avec une douzaine d'enfants qui pratiquaient régulièrement l'activité. Celle-ci s'est arrêtée avec l'absence de financement des crédits du CNDS. Les enfants qui pratiquaient alors ont arrêté l'activité malgré l'effort du club sur le coût de l'adhésion.

Matériel :

Suite à la réfection du sol de la salle de sports et la création de vestiaires et sanitaires, nous avons dû démonter le mur de paille. Nous avons pris la décision de ne pas le remonter mais de le remplacer par des cibles mobiles qui facilitent le travail des jeunes en fonction de leurs capacités techniques. Nous avons profité de ces travaux pour refaire les cibles existantes et les alléger par l'incorporation de mousse (poids diminué de moitié).

Finance :

2019 est une année déficitaire pour le club – 1000 euros sur l'exercice. Il provient pour moitié du non versement d'aide de la part de la communauté de communes Lot et Tolzac et du manque à gagner dû à la baisse de l'effectif et enfin des frais engagés pour la réfection de la ciblirie.

Résultats sportifs :

Tir en salle (d'octobre à février)

Chez les jeunes : Clara et Kilian Leborgne ont défendu chèrement les couleurs du club terminant régulièrement dans les cinq premiers des rencontres auxquelles ils ont pris part. Dans la catégorie minime pour Clara et Cadet pour Kiliann. Ils terminent tous les deux cinquièmes au championnat départemental. Chez les séniors 3, Régis Biscaro en arc à poulies et Henri Marostica en arc classique ont porté haut les couleurs de Tombeboeuf montant à eux deux neuf fois sur dix sur les podiums. Ils remportent chacun dans leur catégorie le titre de champion départemental de tir en salle à Villeneuve sur Lot fin janvier.

Tir en extérieur :

Suite à un changement de réglementation, les scores furent un peu compliqués chez les jeunes, Clara tirant à 40 mètres sur blason de 80 cm et Kiliann à 60 mètres sur blason de 122cm. Ils terminent respectivement 4^{ème} et 6^{ème} à la seule rencontre à laquelle ils prirent part, Marmande en avril.

Régis Biscaro tire lui à 50 mètres sur un blason réduit de 80 cm, il ne compte que les zones de 5 à 10, termine respectivement 2^{ème}, 3^{ème} et premier des rencontres auxquelles il a participé. Il monte sur la seconde marche du podium à la finale départementale du challenge espoir, en association avec le club de Marmande. Henri Marostica, qui tire à 50 mètres sur blason de 122 cm, termine second et premier des rencontres auxquelles il a pris part.



Un exploit de M.C. Archambaud, 2 flèches plantées l'une dans l'autre.

LES ARCHERS DE TOMBEBOEUF VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ANNEE 2020

Club de Tomtourville - Présidente: Irène Moinet

Le club de **Tomtourville** couvre 3 communes. Il tire son nom des premières lettres des 3 villages concernés :
Tom (Tombeboeuf), Tour (Tourtrès), Ville (Villebramar).

Le club de Tomtourville avec ses 126 adhérents est une des 9000 associations que compte « Générations Mouvement » le premier réseau associatif de séniors en France, reconnu d'utilité publique.

Sur l'ensemble de la France, 84 fédérations départementales accueillent 600 000 personnes.

La fédération « Générations Mouvement » du Lot et Garonne compte à elle seule près de 15 000 adhérents

Le club de Tomtourville propose de très nombreuses activités à ses adhérents

11 décembre 2018

Visite de la chocolaterie 100 % pur beurre de cacao chez Rody à Castillonès : découverte de son musée, dégustation au salon de thé de ses macarons et chocolat .

14 février 2019



Jour de la St Valentin sortie au cabaret « le Mirage » à Mezos au cœur des Landes : repas et spectacle retraçant les plus grands succès des comédies musicales comme le moulin rouge, starmania et bien d'autres



Samedi 30 mars :

Le bureau et le CA ont confectionné des merveilles et quelques 200 crêpes pour le plaisir des enfants de l'école à l'occasion de leur carnaval annuel.

17 avril - déjeuner/spectacle

Au cabaret « le splendide » de Monclar où nous fûmes émerveillés par un spectacle varié, chanté, dansé, ludique, de qualité.



26 avril - Lascaux IV et la Roque St Christophe

Visite guidée de Lascaux IV avec une réplique complète de la grotte et ses 6 salles d'exposition. Après un bon repas local, visite guidée de la ROQUE St CHRISTOPHE, près des Eysies : le plus grand site troglodytique d'Europe avec ses cavités naturelles occupées par l'homme à la Préhistoire.



Jeudi 02 mai - repas et petit loto - au château de Boisverduin -



L'habitude est prise d'aller déjeuner dans ce cadre prestigieux, les 86 adhérents ont apprécié la langue de bœuf préparée par Yoann Ajas, mais cette année le soleil n'était pas au rendez-vous .



19 juin - Arcachon

Avec une belle balade en bateau d'une heure vers l'île aux oiseaux pour admirer les célèbres Cabanes tchanquées, déjeuner au restaurant « le Robinson Crusoe » où nous fûmes impressionnés par tant de choix aux buffets. L'après midi visite commentée du port de Larros entre cabanes ostréicoles en bois, chantiers navals, bateaux traditionnels, jusqu'à la jetée.

Seul regret :.... nous n'avons pas pu visiter le centre d'Arcachon en petit train ... car il était en panne !



Les 2 cabanes tchanquées au loin



Port de Larros



Port de Larros



Port de Larros

26 juillet après midi - Les folkloriades à Castelmoron s/lot

Où nous avons applaudi un grand spectacle de 2 h avec l'Ouganda, le Paraguay, le Liban, mais....surtout avec les Iles Marquises et ...leur fameux HAKA...danse chantée qui a impressionné tout le public !



Iles Marquises



Liban



Paraguay

02; 03 & 04 septembre - Escapade pour la côte vermeille de Collioure à Rosas en Espagne

Petit train à Rosas, et à Collioure, shopping à la Jonquera, visite d'une fabrique d'anchois, balade en bateau autour de Port Vendres, visite guidée d'une cave à Banyuls, et celle de Byrrh qui détient la plus grande cuve en chêne du monde, pour terminer par la visite guidée d'un site unique en France, le site des Orgues, (Ille s/Têt) un paysage de cheminées de fées. Nous avons passé 3 jours merveilleux dans un bel hôtel, buffets à profusion et, avec un temps splendide du sud est.



visite de Rosas



Collioure et ses vignobles



Baie de Collioure



Cuve de Byrrh



Cave de Banyuls



Site des orgues



Les anchois Roques

du 5 octobre au 22 novembre - séances bien-être – avec Stéphanie



Thèmes abordés : stress, respiration, sommeil, posture, souplesse, dans la salle des associations, 1 h 30 le vendredi matin.

Gratuit pour tous

23 novembre – Assemblée générale -

L'année 2019 s'achève avec la lecture des rapports d'activités, financier, moral, et vérification aux comptes, approuvés par les adhérents. Le 1/3 sortant est réélu avec 109 bulletins sans rature pour Michel Dubourg, Thérèse Rebeyren, Irène Moinet, et à main levée la candidature de Bernard Pradel pour le poste de trésorier en remplacement de Christiane Camus. Le montant de la carte d'adhésion reste inchangé à 13 €/adhérent/an. Des remerciements sont adressés aux maires de Villebramar, de Tourtrès, de Tombeboeuf pour leurs subventions.

Prévisions : sortie le 09 décembre 2019 : à Gaillac pour admirer les décors féériques de lanternes chinoises, le marché de Noël, le bus de 63 places est complet. Sortie le 14.02 .2020 : cabaret à la ferme à Garrigues, 30 km après Toulouse (le 1er cabaret à la ferme de France) ; projets de sorties 2020 : St Emilion, Brantôme, Tarn et Garonne ! La Charente Maritime pour 3 jours, le 31.08. le 1er et 2.09.

Suite à l'A.G., un repas organisé par Yoann Ajas s'est déroulé dans la salle des fêtes où nous avons fêté 3 noces d'or et les noces de palissandre (65 ans de mariage) pour un couple de marmandais.

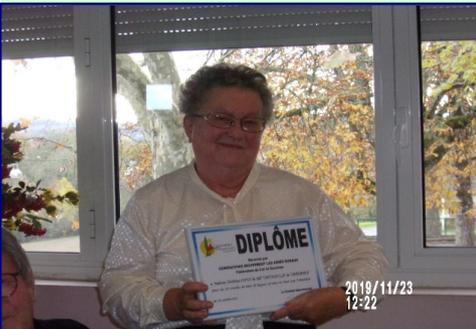


*Le club organise chaque mois :
Le 1er jeudi un petit loto
et goûter
Le 3ème lundi un
concours de belote .*



Venez rejoindre les 126 adhérents ... dans une ambiance conviviale

Honneur à Christiane CAMUS, le 23 novembre 2019



Pour ses 12 ans, en tant que TRESORIERE, au sein du club de Tom Tour Ville, M. Roger SAURIN, Président de Générations Mouvement (Aînés Ruraux) Fédération du Lot et Garonne, a remis un diplôme de remerciements à Madame Christiane CAMUS, pour bons et loyaux services, et, le club lui a offert un panier gourmand, en remerciements, pour tout le travail accompli durant toutes ces années...



Le bureau et le Conseil d'Administration vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et surtout une bonne santé 2020. La présidente, Irène Moinet



STYLDANCENTER Gabriel RIO - Tel : 06 33 73 43 46

Styldancer est une association dont l'objectif est de promouvoir certaines catégories de danse telles que : l'American dance (combinaison de jazz et hip hop), les claquettes anglaises et américaines, les danses de salon-société, tous les styles de rock : classique-acrobatique-chorégraphique-swing-lindy hop-boggie, la danse en ligne (line dance) French country.

Cette activité conviviale est à découvrir "**tous les mardis entre 17h et 22h à la salle des fêtes de Tombeboeuf**", différentes possibilités sont proposées : la découverte, l'initiation, l'apprentissage et le perfectionnement.

L'enseignement est dispensé par l'école de danse "Gabriel RIO" qui représente la 4ème génération de cet institut célèbre et réputé pour le sérieux de ses résultats.

Adultes - Ados - Enfants

Claquettes

Americaines - Anglaises

Danse de Salon - Société

Latine - Standard - Traditionnelle

Rock tous styles

Classique - Swing - Lindy - Acrobatique

American dance

Comédie musicale

Danse en ligne

French country





Tennis Club

Président : Lionel Caunègre

La saison de tennis a repris depuis début septembre, et comme tous les ans deux journées portes ouvertes ont été organisées pour accueillir les enfants.

Le TCT a atteint le chiffre plus que satisfaisant de 81 licenciés dont 32 enfants pour la saison sportive 2018 – 2019. Notre club se place en bonne position au niveau départemental. On ne peut que se féliciter du nombre d'adhérents qui occupent de plus en plus les courts de tennis.

Cette année, l'école de tennis a été dirigée par un nouveau moniteur en la personne de Rémi Thévenet et ce, tous les vendredis. Il y avait 4 créneaux pour les enfants et un pour les adultes plus tard en soirée. Afin d'équilibrer au mieux les entraînements pour les enfants, Julien Baurry a entraîné un groupe d'enfants le mercredi en fin d'après-midi.

Animations Jeunes :

Un plateau « balle rouge » a eu lieu le 11 novembre encadré par Nicole Balse, la responsable de la commission « Jeunes » du comité et des bénévoles du club, Marie, Sophie et Gene. Une belle journée qui permet aux petits sportifs de rencontrer d'autres enfants.

Un tournoi « balle orange » pour les filles et garçons de 8, 9 et 10 ans, prévu début mai a été reporté au mois de juin à cause du temps. Notons la victoire de Charly Baurry (fils de Julien, joueur de l'équipe 1) qui a gagné le tournoi et qui a fini 1er au niveau du département dans sa catégorie.

Concernant la fête du village, le tennis a participé à l'animation le dimanche matin sur le terrain extérieur et les jeunes ont pu découvrir le tennis au travers de plusieurs jeux de raquettes.



Sortie aux Petits As :

Fin janvier, une dizaine d'enfants du club sont allés à Tarbes pour assister aux ½ finales du mondial des 12-14 ans. Une journée appréciée par les enfants qui peuvent aussi profiter d'animations gratuites. Le club tient à remercier les bénévoles pour leur disponibilité sans quoi cette sortie n'aurait pas pu avoir lieu.

Saison sportive :

Pour la 2ème année, notre équipe jeune constituée de Thomas Duchesne et Andreï Chaumes s'est bien défendue et a terminée 3ème ex aequo. Tous les deux ont bien progressé au classement.

2 tournois Multi Chances ont été organisés en octobre pour les dames de NC à 30/1.

Cette année, en raison des travaux effectués dans la salle, le tournoi interne n'a pas eu lieu.

Nous tenons à remercier la municipalité pour la réfection du sol de la salle des sports qui était très attendue.

Tournoi Open :

Du 25 mai au 9 juin notre tournoi officiel connaît toujours le même succès. Nous remercions chaleureusement la municipalité pour son soutien, tous les bénévoles, les commerçants et artisans de la commune pour leur partenariat et tous les autres sponsors ainsi que la communauté des communes. Merci aussi à vous tous, amis du tennis qui venez partager un petit moment (ou plus) pendant cette quinzaine.

Les joueurs ont eu l'opportunité d'inaugurer le nouveau revêtement de la salle des sports qui venait juste d'être terminé.

Côté animation et restauration, ce tournoi ne pourrait rencontrer le succès qu'il connaît sans son charismatique chef de cuisine, Jean Pierre. Le club tient encore une fois à le remercier tout particulièrement ainsi que le staff qui l'entoure durant cette quinzaine.

Championnat par équipes



Le TCT a engagé 4 équipes (2 féminines et 2 masculines) en coupe d'hiver et 4 équipes en coupe de Guyenne. En hiver la 1 féminine a terminé 1ère de sa poule et s'est inclinée en ¼ de finale. En coupes de printemps la 1 masculine a terminé 1ère ex aequo et loupé la montée au super tie-break. Bon comportement des autres équipes. Bravo à toutes les joueuses et tous les joueurs qui défendent honorablement les couleurs du club.



Assemblée générale

En septembre a eu lieu l'Assemblée Générale du club, au cours de laquelle il a été présenté une toute nouvelle animation : La Journée des Associations sportives de plein air. Celle-ci s'est déroulée le 13 octobre sur le site du golf. En partenariat avec Samantha, la responsable du golf, qui est aussi licenciée au club de tennis et joueuse dans l'équipe 2, l'idée de faire une animation entre associations sportives a enfin pu voir le jour.

Cette journée très réussie, qui a réuni le golf, le tir à l'arc, la pétanque, la gym et bien sûr le tennis a permis d'allier découverte des différentes activités et convivialité sur le site magnifique du golf de Barthe. Cet événement est à renouveler en 2020 au vu de son succès et de l'avis de tous.



Pour tous renseignements: secrétariat du club au 05-53-83-31-91 ou au 06-75-62-38-12.

Tous les membres du Tennis Club de Tombeboeuf vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020



Société de pêche

Président : Jean Mella

Le lac du **Lourbet de Tombeboeuf** est situé sur un domaine privé de 70 ha dont 43 ha destinés à l'irrigation, Ce site protégé, classé réserve de chasse et de faune sauvage, est propice à la promenade et à d'autres loisirs, notamment la pêche. Pour pratiquer cette activité, il faut acheter une carte délivrée chez Madame Pascale Mispoulet, bureau de tabac-presse à Tombeboeuf. Le prix de cette carte permet l'empoisonnement du lac, celui-ci étant soumis au code de l'environnement (plus timbre halieutique si hors département). L'entretien y est assuré par le propriétaire.



Mr Mella ainsi que le bureau vous souhaitent une bonne saison de pêche ainsi qu'une bonne année 2020



Union Fédérale des Anciens Combattants

Président : Claude Tonon - Tel : 05 53 88 83 94

Cérémonie 8 Mai 1945



Le 08 mai 1945, l'Allemagne capitulait et la paix renaissait... Comme chaque année, à Tombeboeuf s'est déroulée une très belle cérémonie avec remise de médailles par Mr le Maire Claude Moinet



Insigne commémoratif de porte drapeau pour Aurélien Grenier (à gauche)
Médaille du maintien de l'ordre avec agrafe Algérie pour Jean Paul Costacurta (à droite)



Cérémonie du 11 novembre 1918 :

La commémoration de l'Armistice, signant la fin de la Guerre 14-18 a eu lieu comme chaque année devant le monument aux morts. Claude Moinet (Maire) Séverine Besson (conseillère départementale) étaient entourés des conseillers municipaux, des anciens combattants, des pompiers ainsi que de nombreux participants.



Les enfants ont également rendu hommage en lisant le message de l'IFAC et en déposant des fleurs au pied du monument aux morts. Après le salut aux porte drapeaux et aux pompiers par les autorités, le maire clôturait la cérémonie en invitant chacun à partager un vin d'honneur.



Les adhérents de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerres
Vous souhaite une BONNE SANTE ET BONNE ANNEE POUR 2020



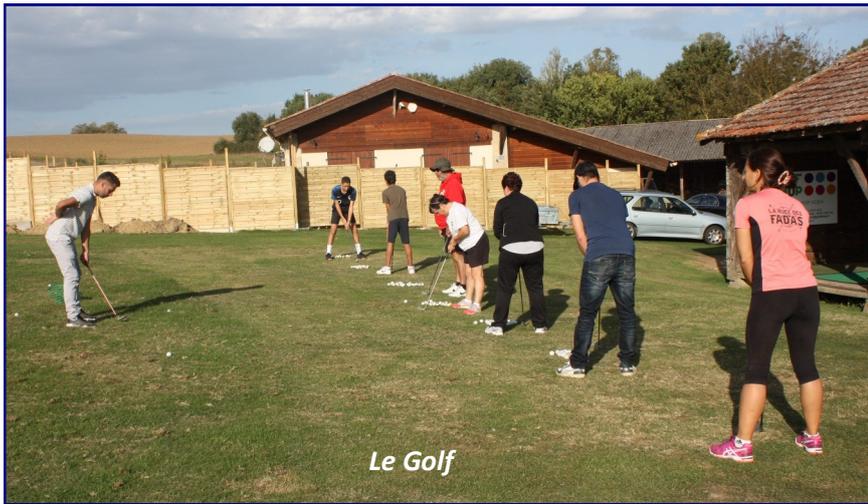
Journée des Associations Sportives

Le 13 octobre

C'est à l'initiative du Golf de Barthe et du tennis club que s'est tenue la Journée des Associations sportives sur le site du golf.

Toutes les associations sportives du village ont répondu présent à cette journée placée sous le signe de la convivialité le soleil était là, lui aussi .

L'occasion était donnée à tous, de découvrir les différents sports qu'il est possible de pratiquer à Tombeboeuf.



Le Golf



Le tir à l'Arc



La Gym



La Pétanque



Le Tennis

**Un grand merci
et un grand bravo à tous**



Passation de commandement du centre de secours

Depuis le samedi 13 avril, Damien Grossia est le nouveau chef du centre de premiers secours de Tombeboeuf. Cette passation de commandement s'est déroulée dans les jardins du château de la famille De Vivie Aymar, en présence de nombreux Tombeboeuvois, des élus des communes d'interventions, des responsables du Sdis 47 le colonel Jean-Luc Queyla et Francis Da Ros, des conseillers départementaux Séverine Besson et Jacques Borderie, des responsables des centres voisins et de nombreux amis.

Ce changement à la tête du centre de premiers secours s'est effectué après une minute de silence à la mémoire des sapeurs morts au feu.

Félicitations à Mélodie Guénée, qui est devenue caporale.

C'est le colonel Jean-Luc Queyla, directeur du Sdis 47, qui a officialisé ce changement par la remise symbolique du drapeau des sapeurs pompiers de Tombeboeuf à Alain Larminier et sa passation à Damien Grossia. Elle rend hommage au chef qui s'en va et accueille son successeur.

La cérémonie s'est poursuivie à la salle des fêtes du village où Alain Larminier a retracé le parcours du centre local.

Créé en 1973 par Henri Bournac, il est, à l'époque, composé d'une dizaine de bénévoles. Le matériel, un seul véhicule, est entreposé dans les locaux du chef de centre, la sirène est actionnée manuellement.

Jacques, son fils, prend la suite et, en 1983, sollicite Alain Larminier pour intégrer le corps. Celui-ci prend, en 2007, après vingt ans de présence, le poste de chef de centre, Jacques Bournac ayant décidé de mettre un terme à sa carrière.

Il occupera le poste pendant douze ans. En 2008, il supervise les travaux du centre actuel et termine sa carrière avec le grade de capitaine. Il ne quitte pas totalement le milieu ayant été nommé, en 2018, référent départemental pour le volontariat.

Damien Grossia, qui lui succède, est entré au centre à l'âge de 18 ans, en 2003. Adjoint au chef de centre en 2017, il a été promu au grade d'adjudant en janvier 2018.

En conclusion, avant l'apéritif offert par l'Amicale, le colonel Queyla l'a remercié pour son investissement et souligné l'importance de la tâche qui l'attend.



Nouveautés 2019

Salle omnisport

Commune de Tombeboeuf
Rue Principale
47380 Tombeboeuf

Salle des Sports de Tombeboeuf
Construction de Vestiaires-Sanitaires
Permis de Construire n° PC 047 309 18 J0006

Montant travaux : 191 428,99 € HT

Co-financés par :
- ETAT (DETR)
- Enveloppe Parlementaire allouée par M. le Député Jean-Louis Costes
- Communauté de Communes Lot et Tolzac

Maîtrise d'oeuvre :
archistudio
Christophe Gubala - Roger Mirabel architectes
47110 Le Temple sur Lot/24240 Sigoulès
tél : 05 53 63 59 30

Contrôle technique :
Apave
47000 Agen - tél : 05 53 77 75 99

Bet Structure :
Axeplan
24100 Bergerac - tél : 05 53 57 21 73

Coordonnateur SPS :
Domielec
33500 Libourne - tél : 05 56 22 26 89

Entreprises

lot 1 - Gros Oeuvre :	SARL COLPIN CONSTRUCTION 47330 Le Mas d'Agenais tél. 05 53 89 09 33
lot 2 - Charpente Couverture :	SARL BRISSE 47200 Birac-sur-Trec tél. 05 53 20 02 42
lot 3 - Menuiserie :	GES MENUISERIES 47200 Marmande tél. 05 53 89 28 79
lot 4 - Plâtrerie Isolation :	PEREZ ET FILS 47160 Suzet-sur-Baise tél. 05 53 84 70 05
lot 5 - Carrelage Faïences :	SARL GANDIN 47300 Villeneuve-sur-Lot tél. 05 53 40 06 20
lot 6 - Peinture :	ETS FAU 47200 Marmande tél. 05 53 20 93 51
lot 7 - Electricité :	J.P. FAUCHE SA 47200 Marmande tél. 05 53 98 12 51
lot 10 - Plomberie sanitaire	SARL RIGO J.P. 47180 Sainte-Bazeille tél. 05 53 93 61 96
lot 11 - VRD Assainissement :	CATARINO ET FILS 47300 Villeneuve-sur-Lot tél. 05 53 70 93 81

Chantier interdit au public - Port du casque obligatoire

Il y a 40 ans la Mairie construisait la Halle des sports pour accueillir l'équipe de basket de Tombeboeuf. A cette époque, la création des vestiaires et sanitaires avait dû être annulée par manque d'argent. Ce fut un lourd handicap, entraînant la perte de l'équipe qui est partie s'installer à Varès.

Aujourd'hui, tous les travaux ont été réalisés dans le respect des nouvelles normes.

Ainsi, l'accès aux sanitaires, toilettes, vestiaires devient possible aux personnes handicapées.

Le sol et l'éclairage led ont été totalement refaits. Nous pouvons désormais accueillir de nombreuses compétitions sportives sans aucune difficulté pour nos associations et notre école.

Gageons que cela nous permettra de nouer de nouvelles opportunités, car le sport reste le meilleur rempart contre l'individualisme. Il est aussi une mine de bienfaits pour notre santé.



La Déchèterie

Horaires d'ouverture de la déchèterie

Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi: de 14h00 à 17h00 — Mercredi et samedi: de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

COMMENT TRIER MES DECHETS ?

EMBALLAGES

Plastique



En vrac, vidés et avec bouchon

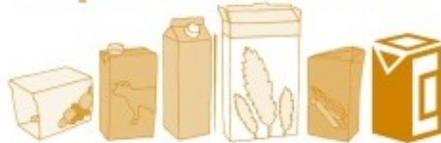
Bien vidés

Aérosol Métal



Bien vidés, inutile de laver

Brique et cartonnnette



Bien vidés (inutile de rincer), avec bouchon



Un doute, une question :
05.53.84.00.33

ORDURES MÉNAGÈRES

Dans des sacs fermés



VERRE

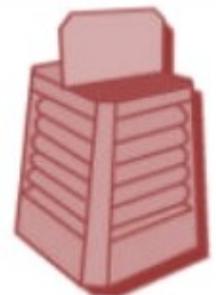


Bien vidés (inutile de rincer), sans bouchon ni capsule

Bien vidés



COMPOSTAGE



PAPIER, JOURNAUX, MAGAZINES



Sans plastique



C'EST À LA DÉCHÈTERIE !



Adopter les bons réflexes pour éviter un cambriolage

- * Pensez à verrouiller les accès de votre habitation en votre absence et de nuit lorsque vous êtes chez vous.
- * Soyez attentifs aux véhicules et aux personnes dont le comportement vous semble étrange et que vous n'avez pas l'habitude de voir dans votre quartier.
- * Relevez les plaques d'immatriculation et les heures de passages des véhicules que vous estimez suspects. Elles pourront être utiles aux services de la gendarmerie.
- * Faites part à vos voisins des mouvements douteux. La vigilance doit être un réflexe et implique une concertation avec votre entourage. « Voisins vigilants et solidaires »
- * Ne signalez pas vos absences sur les réseaux sociaux. Faites relever votre courrier lors d'une longue absence. Transférez vos appels sur un téléphone portable ou sur une autre ligne.
- * Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile. Au mieux, ne le laissez pas entrer.
- * Photographiez vos objets de valeur. Conservez N° de série, références et factures de vos objets

Comment contacter la Gendarmerie ?

- Pour toutes les situations **urgentes**, un seul réflexe, composer le 17
- Pour le suivi des procédures, les dépôts de plainte, etc... : contacter la **communauté de brigades de Sainte Livrade sur Lot** (05.53.49.60.90)
- Pour tout besoin **non urgent** (questions de sécurité du quotidien, renseignements, conseils de prévention...), la Brigade Numérique répond **24h/24** et **7j/7** par messagerie instantanée. Elle est accessible par les canaux suivants :
 - via un chat sur la page www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique
 - via Facebook <https://www.facebook.com/BrigadeNumeriqueGendarmerie>
 - via les messages privés Twitter (@gendarmerie)
- **Sauf urgence**, pour les victimes/témoins de Violences Sexuelles ou Sexistes (VSS) je le signale ici : <https://www.service-public.fr/cmi>

Enfin, la Brigade Numérique est également accessible en flashant ce QR code :



CAR France (Conduire l'Automobile du Retraité)

Ce service s'adresse aux personnes qui viendraient à ne plus pouvoir conduire leur voiture et qui demeurent dans des petites localités démunies de tout transport public, même seulement d'une petite navette communale. Afin de ne pas tomber dans l'isolement et/ou éviter un accident de voiture en s'acharnant à conduire, AGIRabcd avec cette action recherchera un chauffeur pour conduire leur voiture pour laquelle ils continueront à assurer l'entretien, à payer l'assurance et le carburant.

Au préalable le chauffeur aura été testé par une auto-école aux frais d'AGIRabcd et sera rémunéré par le retraité au moyen de Chèque Emploi Service Universel (CESU).



Le CESU donne droit à un remboursement de 50% sous forme de crédit d'impôt.

Pour plus d'informations sur ce service : 05 53 96 97 98

MONCLAR
Union Nationale de l'Aide, des soins
et des services Domicile



Agrément/Déclaration: SAP/300882024
Délivré le 14/10/2012
Par la DIRECCTE du Lot et Garonne
JNA autorisée pour les services personnes âgées et
handicapées depuis le 11 mars 2008

L'Association d'Aide à Domicile UNA MONCLAR a son siège à MONCLAR au 20 place de la Mairie.

*50% de
réduction*

Depuis juin 2016, nous avons ouvert une antenne à Sainte-Livrade au 69 rue Nationale.

Le 8 mars 2019, suite à la liquidation judiciaire d'UNA Lauzun, nous avons pris 850 heures sur Lauzun-Castillonnés et crée une nouvelle équipe sur ce secteur.

Une permanence sera tenue à la salle des associations de la commune, tous les mardis de 9h à 12h30 et les samedis de 9h à 12h, en attendant d'ouvrir un autre local.

Au total, 52 salariées sont à votre service et œuvre pour le bien-être de tous.

Nous vous signalons toutes les activités pour lesquelles nous avons reçu l'agrément le 11 octobre 2017 :

- | | |
|---|---|
| Accompagnement / déplacement enfant de + de 3 ans | - Garde malade, sauf soin |
| - Assistance informatique | - Assistance administrative à domicile |
| - Commissions et préparation des repas | - Collecte et livraison de linge à repasser |
| - Cours particuliers à domicile | - Coordination et mise en relation |
| - Garde d'animaux (personnes dépendantes) | - Entretien de la maison, travaux ménagers |
| - Garde d'enfant de - de 3 ans à domicile | - Garde d'enfant de + de 3 ans à domicile |
| - Livraison de courses à domicile | - Intermédiation |
| - Maintenance et vigilance de résidence | - Livraison de repas à domicile |
| - Soins esthétiques (personnes dépendantes) | - Petit travaux de jardinage |
| - Téléassistance et vision assistance | - Soutien scolaire à domicile |
| - Conduite de véhicule personnel | - Travaux de petit bricolage |
| | - Assistance aux personnes handicapées. |

Si vous souhaitez de plus amples précisions, n'hésitez pas à téléphoner au : 05.53.41.84.81 (Monclar) ou 05.24.32.80.09 (Sainte-Livrade), du personnel accueillant et qualifié pourra vous répondre.

En attendant de vous rencontrer, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2019 et surtout une bonne santé.

La Présidente
Jeannette COSSERANT.

LES SERPENTS : DES ANIMAUX INJUSTEMENT MAL-AIMES

(Dominique Michelin, novembre 2019, texte et photos)

Il m'est arrivé d'entendre « Je ne vais pas me promener au lac du Lourbet, il y a des serpents ».

En effet, l'humain, même quand il paraît très sûr de lui, est un peu trouillard. Il a surtout peur de ce qui est différent et de ce qu'il ne connaît pas et dans ce cas, il refuse de voir la réalité.

Bien qu'ils représentent chez nous un danger minime, la peur des serpents se transmet par ignorance de générations en générations. Certains racontent encore la légende des serpents qui têtent le lait au pis de vaches !

Pour évacuer ces peurs ancestrales, il suffit de bien vouloir apprendre à connaître ces animaux.

A Tombeboeuf, on peut voir essentiellement quatre espèces de serpents, une vipère et trois couleuvres.

La vipère aspic est devenue très rare dans le département. Je n'en ai pas vu depuis 20 ans ! Elle est certes venimeuse mais elle n'attaque pas, elle ne mord qu'en dernier recours si malencontreusement on appuie dessus. En France elle fait quasiment jamais de morts, nettement moins que les chiens et les abeilles.

Quand on rencontre un serpent, c'est la plupart du temps une couleuvre. Elles sont plus longues et plus fines que les vipères et inoffensives car totalement dépourvues de venin.

La couleuvre verte et jaune est la plus fréquente et la plus grande. Elle est marbrée de vert-jaune et de sombre. Il lui arrive de défendre avec acharnement son territoire.

Plus près de lieux humides, vit la couleuvre à collier, facile à identifier grâce à son anneau jaune à l'arrière de la tête.

La couleuvre vipérine est souvent tuée par ceux qui la prennent pour une vipère. Effectivement, elle est courte, a la couleur d'une vipère mais sa queue est plus effilée, sa tête est arrondie et sa pupille est ronde au lieu d'être une fente verticale comme celle d'un chat. Très bonne nageuse, elle est qualifiée à tort de « vipère d'eau » mais il n'y a pas de vipères dans l'eau !

C'est au printemps que vous aurez le plus de chance de voir un serpent. Ces animaux ne possèdent pas de « chauffage » interne et ont besoin de soleil pour réchauffer leur corps et ainsi devenir plus actifs. Passé l'inévitable moment de surprise, il est inutile de courir ou de crier. Je vous conseille de vous arrêter, de le regarder et pourquoi pas, de le photographier pour pouvoir l'identifier. Vous aurez la bonne surprise de constater qu'il ne vous a pas « sauté dessus » et que c'est lui qui finit par s'en aller.



Couleuvre vipérine (Remarquez la pupille ronde et la tête arrondie



Couleuvre à collier



Couleuvre verte et jaune



Vipère aspic



Les Projets pour 2020

La télémédecine, une solution de soins proche de chez vous, prévue au premier trimestre 2020

La téléconsultation consiste à réaliser une consultation médicale par vidéo répondant aux mêmes critères de qualité et aux mêmes exigences qu'un rendez-vous physique. Elle est particulièrement adaptée aux pathologies du quotidien. Elle est effectuée avec un professionnel inscrit à l'Ordre des Médecins. A l'issue de la consultation, une ordonnance pourra être délivrée et si besoins le patient pourra être redirigé vers un professionnel de santé à proximité de son lieu de vie.

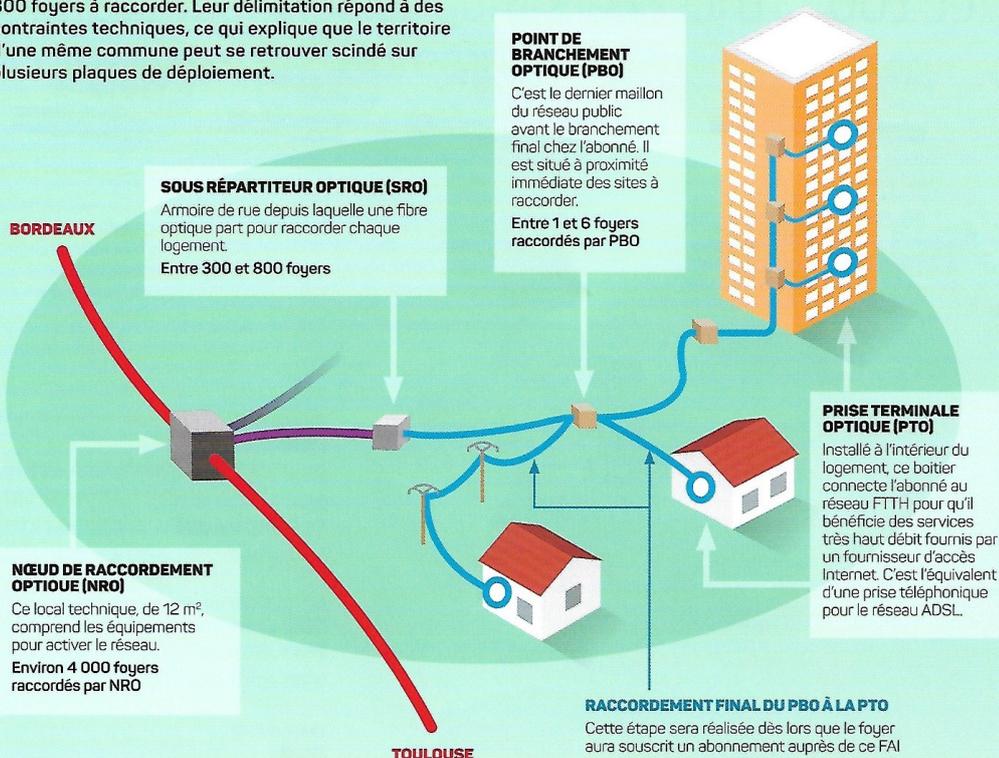
Bonjour !
A votre écoute



La téléconsultation est déjà une réalité dans notre département, elle répond à un besoin de soins de la population confrontée à la désertification médicale. Ainsi, afin d'apporter une réponse au manque de médecins généralistes dans notre territoire, La Pharmacie de Guyenne à TOMBEBOEUF (47380) va proposer à partir de mi-Février 2020 la téléconsultation au sein même de la pharmacie avec un espace dédié. Cet espace de confidentialité mettra en relation un médecin généraliste et un patient en moins de 15 minutes 6j/7j et sans avance de frais. Une borne toute équipée offrira aux patients les conseils et le diagnostic d'un médecin en toute autonomie. Loin de remplacer le médecin traitant, cette consultation constituera un canal complémentaire rapide d'accès.

Fibre optique prévue au premier semestre 2020

Le déploiement de la fibre jusqu'à l'abonné se fait par secteur dénommé plaque, qui représente de 300 à 800 foyers à raccorder. Leur délimitation répond à des contraintes techniques, ce qui explique que le territoire d'une même commune peut se retrouver scindé sur plusieurs plaques de déploiement.



Comment se passe le raccordement de mon habitation à la fibre optique?

Le raccordement consiste dans le tirage d'un câble de fibre optique entre le PBO (Point de Branchement Optique) et la prise installée dans le foyer (PTO). Si vous êtes éligible à la fibre, vous pouvez contacter votre opérateur pour qu'il déclenche le raccordement de votre habitation.

Quelles modalités pour le raccordement dans les immeubles?

Dans les immeubles, le raccordement des utilisateurs finals nécessite obligatoirement la signature d'une convention entre l'opérateur qui raccorde et le syndicat de copropriété de l'immeuble.

Combien va me coûter le raccordement à la fibre optique?

Sur le réseau public fibre, l'abonné ne paie que son abonnement. Certains opérateurs peuvent facturer les frais d'accès au service aux abonnés, mais ce ne sont pas des frais de raccordement.

Cependant, si des travaux s'avèrent nécessaires sur la propriété privée pour acheminer la fibre jusqu'à l'intérieur de l'habitation (tranchée, pose d'une gaine...) ils sont à la charge du propriétaire, comme pour les réseaux d'électricité, de gaz ou d'eau.



Le chêne de Tombeboeuf est l'arbre remarquable de la Nouvelle Aquitaine, sera-t-il celui de la France ?

Description

Circonférence du tronc à 1m30 : 6,30 m Hauteur: 25 m Age estimé: 250-300 Envergure: 38 m

Esthétique

A la découverte de ce chêne, sa symétrie et son port, s'imposent. Sa forme initiale, en champignon, attirait le regard. Cet arbre offre son esthétique, sans prétention, juste par sagesse sans doute. Ou par admiration... Il partage avec le visiteur une présence paisible. Sa place est dans cette prairie, où il a longtemps été le compagnon refuge des vaches, qui ont sculpté chaque année sa silhouette, en forme de champignon, grignotant ses feuilles, et traçant ainsi un bas de frondaison horizontale.

Histoire

Le CPIE Pays de Serres Vallée du Lot anime en Lot et Garonne un observatoire local des Arbres Remarquables. L'aventure a commencé entre 2000 et 2003 lors du premier inventaire des beaux arbres du département qui a conduit aux premières labellisations nationales par l'association ARBRES. L'association ARPE 47 (Association Recherche Pédagogie Environnement) est devenue CPIE -Centre permanent d'Initiatives pour l'Environnement- en 2005. Le Chêne de Tombeboeuf est un symbole vivant de cette rencontre exceptionnelle entre l'Homme et la Nature.



Espèces animales ou végétales abritées

Des centaines d'espèces, oiseaux, insectes, papillons, chiroptères, fougères, lichens, mousses, s'y promènent, s'y réfugient, et s'y cachent, développant ainsi une diversité biologique, dont on imagine parfois qu'elle est immense, qu'elle est sans cesse en mouvement, sans trop savoir d'ailleurs, qui y habite vraiment et qui est là juste de passage, peut être même par hasard. Il accueille une foison d'espèces, oiseaux, insectes, chenilles, et papillons, abeilles et autres frelons pollinisateurs... Il accueille aussi les mousses et les lichens, les fourmis et araignées, et autres animaux de passage, grives musiciennes et palombes voyageuses.

Commentaires

C'est un Arbre Remarquable inoubliable. Pas seulement parce qu'il a obtenu son label en 2003, il y a plus de 15 ans



maintenant... Vous ne pouvez pas le manquer, il siège au milieu d'une prairie caractéristique du département de Lot et Garonne. Sur cette terre de Guyenne, il a longtemps abrité les outils agricoles de la ferme voisine de Roger Monchany son propriétaire bienveillant. Il a aussi régulièrement abrité les vaches qui viennent encore parfois y séjourner, à la fraîcheur de son immense frondaison. Ces vaches qui l'ont sculpté chaque année pendant des décennies, lui donnant ainsi au fil du temps son aspect si particulier de « chêne champignon ». Son épais feuillage change de couleur au gré des saisons. La lumière y est belle et douce... C'est un chêne gaulois... de ceux que l'on trouvait dans ce pays il y a bien des siècles. Lui, il a pris sa place ici, au centre de la prairie qui l'accueille. Lui est toujours là, si

grand, si fort, si majestueux, qu'il force le respect de tous ceux qui ont la chance de l'approcher... Depuis sa labellisation c'est "le Chêne de Tombeboeuf. Puis le temps a fait son œuvre, et toujours aussi placide, il est maintenant en train de déposer au sol ses branches multi centenaires. Cet arbre est vivant et offre à tous sa majestueuse quiétude.

La municipalité remercie chaleureusement Mr Roger Monchany d'autoriser le public à fouler son terrain pour admirer le chêne de tout près.

JACARBO un enfant de Tombeboeuf - Dessinateur de B.D.

JACARBO, de son vrai nom Jacques ARBEAU est né le 12 décembre 1926 à Tombeboeuf, ce dessinateur qui toucha à différents genres de la BD populaire, de « Brik » à « L'Espègle Lili » en passant par « Les Pieds Nickelés », est mort le 24 septembre 2013, à la suite d'une longue maladie qui l'empêchait même de parler depuis au moins deux ans.

En 1953, il part à Paris et travaille pour la presse et des sociétés d'éditions : "Lorraine Magazine", "Le Journal Anouk", Les éditions "Chancere!", le journal "Marius", les éditions "Ventillard", "système D", "Univers Média"...



De nombreux ouvrages sont signés JACARBO : "Truand et Gentilhomme", "Accusé Levez-vous", "Roman de la Table Ronde", "Brick le Flibustier" pour une série de 11 aventures.

Pour les éditions Chancere!, il compose des albums sur des thèmes aussi divers que la natation, la congélation, le cyclomoteur, le jogging ou les grands explorateurs...

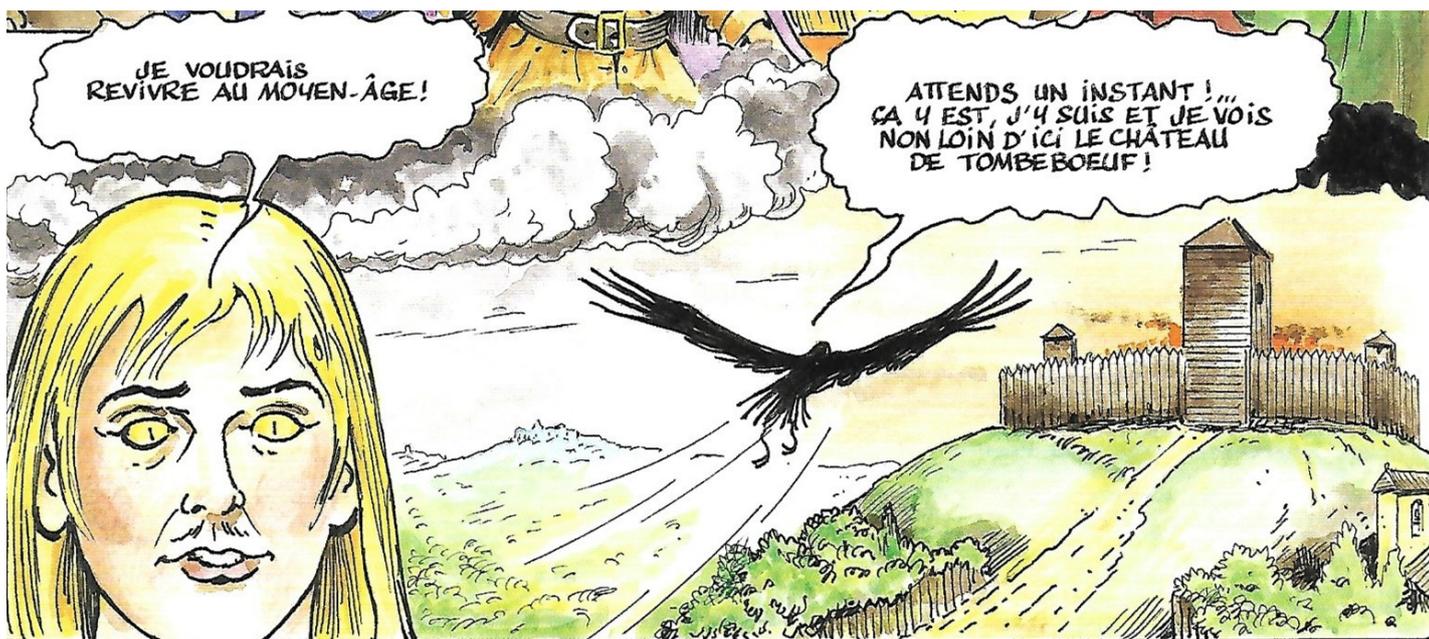
Il reprend "Lili l'Intrépide" pour 10 albums, ainsi que "Les Pieds Nickelés" pour 6 albums

En 1984, il crée une BD, "Les pépins dans le pruneau" pour le Lot-et-Garonne.

En 1991, de retour dans le Lot et Garonne, il travaille pour le journal "Le Républicain", réalise des illustrations et crée le personnage de Bufarel. Il développe des BD promotionnelles ou humanitaires. Dessinateur de presse, il travaille pour de nombreux journaux et magazines et publie des centaines de jeux, d'illustrations et de gags...

De 1997 à 2001, il illustre 2 albums "Agenius", l'histoire de l'Agenais sur des textes de Jacques Dubourg.

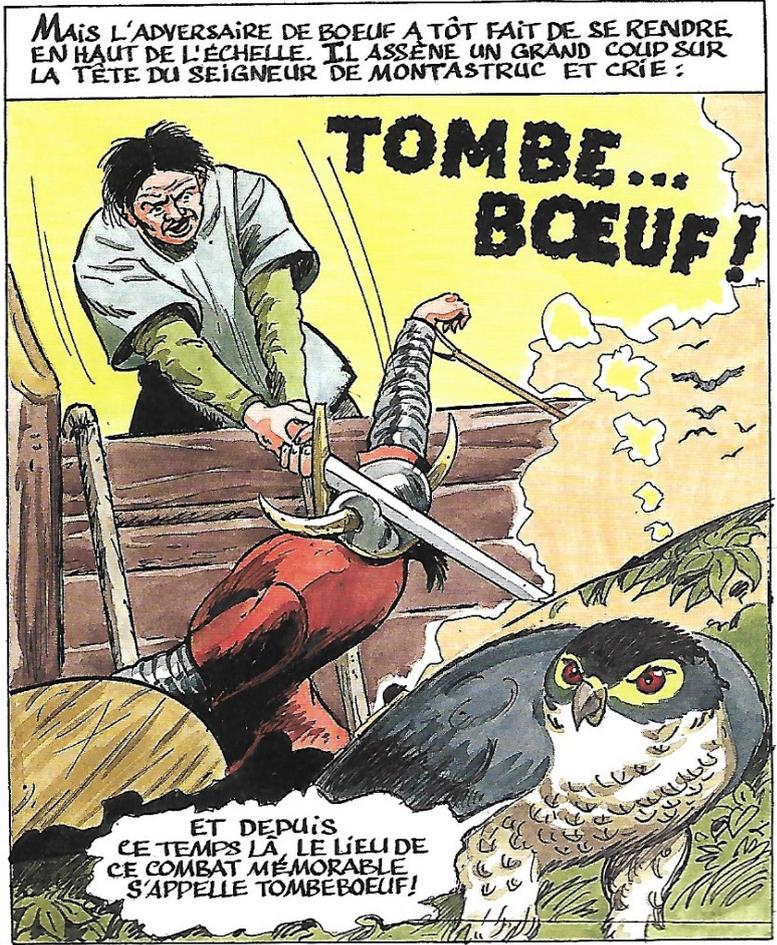
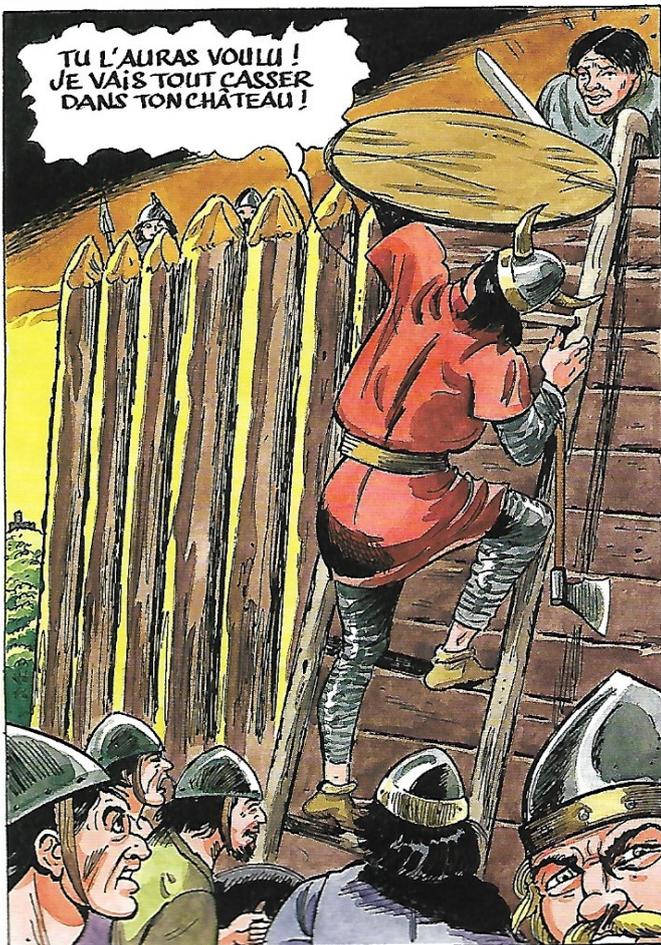
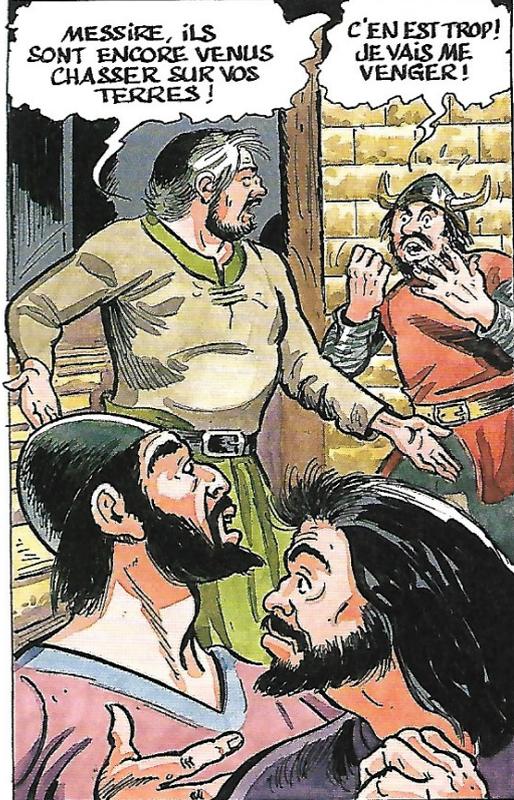
C'est dans le second album « Agenius » « Les nouvelles aventures d'Agenius en Lot-et-Garonne », que l'on peut trouver « La légende de Tombeboeuf ».



La légende de Tombeboeuf

AU MOYEN-AGE, À MONTASTRUC, LE SEIGNEUR QUE L'ON APPELLE BOEUF EN RAISON DE SA FORTE CARRURE, A DES DÉMÊLÉS AVEC LA SEIGNEURIE VOISINE.

LE LENDEMAIN...



Meilleurs Vœux



ANESSANCE DE CAUMONT
SEIGNEUR DE TOMBEBOEUF
1331.

2020